

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 2000

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 68: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 30 avril 2000

Page 70: Paiement des cotisations

Assemblée Générale 2001:

Réservez déjà le dimanche 29 avril 2001 (11h00 au Château d'Oron)

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château en 2000:

Du 1er avril au 30 septembre:

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

Guide: Catherine Veron ☎ (021) 907 90 51 (ma-ve 9h-12h), Fax (021) 907 90 65

Intendant: Jean-Pierre Veron ☎ (021) 907 72 22

Tarifs des visites:

- a) par personne adulte Fr. 7.-
- b) militaires, étudiants, rentiers AVS Fr. 5.-
- c) enfants jusqu'à 16 ans Fr. 3.-
- d) écoles, par enfant ou accompagnant Fr. 3.-
- e) groupes dès 20 personnes Fr. 4.-
(Fr. 3.- pour les participants à un banquet)

Compte de chèque postal 10-13130-0

Internet: www.swisscastles.ch

Location de salles pour banquets, conférences, concerts

s'adresser:

Au secrétariat: ☎ (021) 907 90 51 Fax (021) 907 90 65

Association pour la Conservation du Château d'Oron, Case Postale 6,
1608 Oron-le-Châtel. (Tarifs de location: voir page 70)

Pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

☎ (021) 962 12 12 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron ☎ (021) 907 88 27

Comité de l'Association

4

Président:

Jean-Pierre Dresco, *Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne*
Tél. 021 616 48 70 e-mail: jean-pierre.dresco@span.ch

Vice-Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*
Tél. 907 85 78 - Fax 907 95 72 e-mail: a.locher@bluewin.ch

Membres:

Séverin Bez, *chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne*
Tél et Fax 636 47 42
e-mail: sbez@worldcom.ch ou severin.bez@dfj.vd.ch

Marianne Corboz, *Rte du Flon, 1610 Oron-la-Ville*
Tél. 924 27 56 - Fax 907 84 94 e-mail marianne.corboz-rothen@nestle.com

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*
Tél. 320 58 08 - Fax 320 58 43 e-mail: wernerjeker@atelierdunord.ch

Silvia Kimmeier, *Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny, 1015 Lausanne*
Tél. 692 48 02 - Fax 692 48 45 e-mail silvia.kimmeier@bcu.unil.ch

Sylviane Klein, *Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville*
Tél. 907 77 51 - Fax 907 97 51
e-mail: sylviane.klein@SIC.vd.ch ou lklein@worldcom.ch

Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*
Tél. 320 88 50 - Fax 311 02 63

Brigitte Waridel, *Service des activités culturelles, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne*
Tél. 316 33 00 - Fax 316 33 06

Secrétaire:

Catherine Veron, *Case postale 6, Au Château, 1608 Oron-le-Châtel*
Tél. 907 90 51 - Fax 907 90 65



La dernière année du siècle — pour ne pas dire du millénaire — aurait pu s'écouler comme les précédentes, avec les habituels petits événements qui font la vie d'un château, lui qui en a vu d'autres depuis le temps qu'il résiste au temps. J'évitais ainsi, de tomber dans l'actuelle frénésie millénariste en affirmant que 1999 était une année comme les autres ressemblant confortablement aux précédentes.

Malheureusement pour notre quiétude, l'année écoulée fut différente des précédentes; elle se marquera dans nos mémoires comme le début d'une nouvelle époque qui verra la vie du château se modifier profondément et qui nous obligera à revoir notre cadre de travail. Lors de l'assemblée générale du printemps 1999, nous avons en effet annoncé que le Montreux Palace acceptait de renoncer à son exclusivité de restauration au château, et qu'un accord de collaboration se discutait avec M. Guignard nouveau responsable du " Grand Café " du Montreux Palace. Au cours de la même période, le Conseil d'administration du MP. procéda à une évaluation des résultats financiers des banquets au château et les résultats l'incitèrent à dénoncer le contrat qui nous lie jusqu'à la fin de l'année 2000. Cette décision ne sous-entendait pas une rupture de la collaboration entre le Montreux-Palace et le Château d'Oron mais bien une volonté de revoir fondamentalement la répartition des charges. D'ailleurs, les discussions qui suivirent nous confirmèrent la volonté du Directeur Monsieur Wiedemann de poursuivre avec le château d'Oron des relations fondées sur de nouveaux rapports de travail : le MP souhaite notamment ne plus assumer l'actuelle permanence de gestion qui représente pour lui un poids économique qu'il estime prohibitif. Lors de ces tractations, j'ai personnellement acquis la conviction que la décision du MP se fonde uniquement sur des arguments économiques et qu'elle ne remet pas en question le climat de confiance qui a toujours régné entre nous. J'en veux pour preuve la disponibilité de M.Wiedemann qui participe régulièrement aux débats que nous avons engagés et qui contribue activement à la recherche de nouvelles perspectives de rentabilisation du château.

Il est bien évidemment trop tôt pour intégrer toutes les conséquences de la décision du Montreux Palace : votre comité s'est immédiatement mis au travail et il procède actuellement à une analyse de ses répercussions sur les structures actuelles, lesquelles devront être adaptées à de nouveaux modes de gestion. Sans vouloir anticiper sur des suggestions qui ne pourront intervenir qu'en cours de l'année 2000, nous savons déjà que le château sera confronté à des responsabilités accrues

et que nous serons tenus d'assumer une politique " commerciale " beaucoup plus active que par le passé. Il est également prévisible que nous nous ouvrirons à de nouveaux partenaires, restaurateurs et animateurs, de manière à diversifier l'"offre" du château et d'en élargir les potentialités.

Les discussions récentes ont clairement fait apparaître que nos efforts devront aussi porter sur une animation du château qui soutienne la restauration et attire des personnes que les repas traditionnels séduisent de moins en moins. Plusieurs spécialistes en la matière nous ont fait remarquer que cette évolution n'est pas seulement due à une diminution des moyens financiers mais qu'elle correspond sans doute à une évolution générale dans le choix même des loisirs. La tendance semble donc inéluctable et nous devons y répondre positivement afin d'assurer l'avenir du château.

L'année 99 ne comprend toutefois pas que des inquiétudes, et de nombreuses activités se sont déroulées au château. En voici quelques résultats :

Comptes : Malgré une baisse sensible des revenus des banquets, nous avons pu boucler nos comptes avec un très léger bénéfice, grâce à vos cotisations et dons. Et en plus, nous n'avons pas connu de surprises désagréables dans les travaux d'entretien courants. Le détail des comptes et budget se trouve à la page 42

Jardins du château : chacun se souvient des " Médiévales ", journées magnifiques organisées par les écoles de la région du 23 au 27 juin 98. Une partie de la manifestation fut la création d'un jardin médiéval qui obtint un succès tel, que ses promoteurs décidèrent d'en poursuivre le développement sous l'impulsion de M. Olivier Candaux. Des classes de degrés supérieurs ont déjà engagé une étude sur l'historique des jardins de châteaux. Le comité et son architecte accompagnent ces recherches qui devraient aboutir, dès le printemps 2000, à la réalisation d'un nouveau projet.

Conférences : Marianne Corboz vous présente plus avant le résultat et, bien sûr, le succès des conférences 1999. A ce propos, je suis persuadé que les conférences trouveront leur place parmi les nouvelles animations que le comité étudie actuellement car elles soutiennent la vocation culturelle du château d'Oron.

Concerts : Georges Locher a fondé en 1999 l'Association des concerts d'Oron-le-Châtel au Château d'Oron (ACOCO) pour soutenir cette activité. Trois concerts ont eu lieu pendant la saison d'hiver.

Site Internet : grâce à la qualité des informations qu'il contient, le site du château d'Oron, lié d'ailleurs à " www.swisscastles.ch " jouit d'un très large succès : en effet, plus de 120'000 " visiteurs " se sont intéressés en 1999 aux multiples informations sur le patrimoine que André Locher introduit patiemment. Je me plais à remarquer que ce site remarquable est la démonstration que l'informatique et le réseau Internet peuvent devenir d'excellents supports culturels pour autant qu'ils soient maîtrisés par des personnes évitant toute concession en rapport avec la qualité de leurs sujets. Il est fort probable que ces moyens trouveront leur place dans les nouvelles animations que le comité espère développer prochainement, et ceci, grâce à la détermination de notre vice-président.

Travaux d'entretien et de restauration : au cours de cette année, les interventions furent limitées de manière à contraindre les dépenses au strict minimum, mais le réaménagement du hall est pratiquement terminé. Monsieur Véron procéda à de nombreuses interventions d'entretien, notamment la peinture des toilettes etc. Il faut remarquer que les incertitudes liées aux nouvelles formes que prendront la restauration et l'animation au château provoquent naturellement la mise en attente de projets comme la couverture ainsi que la restauration de la cour intérieure. La priorité de l'an prochain va se porter sur la définition des nouveaux programmes d'activité qui se traduiront vraisemblablement par de nouveaux objectifs de restauration du château.

Il est malaisé de conclure un rapport qui soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses aux changements apparus récemment. Nous nous trouvons en fait dans une situation typique d'une période marquée par la prédominance de l'économie où des organismes comme l'Association pour la Conservation du château d'Oron peinent à trouver les moyens de leur survie. Mais il est inutile de larmoyer sur la fin d'une époque ; je préfère de beaucoup voir dans nos difficultés actuelles une incitation à réfléchir sur de nouvelles manières de gérer un monument. Je crois que toutes les personnes s'occupant de notre château sont conscientes des changements qui toucheront prochainement nos méthodes et notre organisation. D'ailleurs, elles abordent ces mutations indispensables avec leur habituelle compétence et un sens de l'humour qui facilite tellement le travail en commun. Votre comité est bien décidé à mettre tout en œuvre pour améliorer la situation ; il aura toutefois besoin d'appuis extérieurs, notamment de ceux de tous les membres de l'Association dont l'aide sera l'une des conditions nécessaires au succès des projets futurs.

Jean-Pierre Dresco
président ACCO

Procès-verbal de l'Assemblée générale 1999

9

Présidence : M. Jean-Pierre Dresco
Comité : M. André Locher, vice-président et trésorier
Mmes Marianne Corboz, Silvia Kimmeier, Brigitte Waridel
MM. Séverin Bez, Ivan Kolecek
(excusés Mme Sylviane Klein, M. Werner Jeker)

Le président adresse à tous les membres présents, une cordiale bienvenue

Un salut particulier va à nos invités, à savoir:

M. Pierre Graber et Madame

M. Raymond Junod, ancien président de l'Association

M. Jean-Paul Herminjard, syndic d'Oron-la-Ville

M. Bernard Savary, syndic d'Oron-le-Châtel, et Madame

M. Ami Desmeules, ancien membre du comité et Madame

M. Jacques Longchamp et Madame

Mlles Berthe et Léa Gavillet

M. Christophe Schnyder, responsable de la restauration au Montreux Palace.

En revanche il se doit d'excuser l'absence de quelques membres et invités.

Un moment de silence est respecté en hommage aux membres disparus.

Le président déclare alors l'assemblée ouverte. Il propose de suivre l'ordre du jour qui figure à la page 68 du bulletin. Comme celui-ci ne soulève aucune objection, le président engage aussitôt le premier point:

I. Procès verbal de l'Assemblée Générale du 26 avril 1998

Ce texte figure de la page 9 à la page 17 du bulletin; comme il ne suscite pas de commentaires, il est adopté avec remerciements à son auteur.

II. Rapport du président

Jean-Pierre Dresco déclare être comblé de pouvoir assurer la présidence d'un comité compétent et dynamique à la hauteur de la complexité de sa tâche, notamment la gestion du compromis entre les moyens financiers à disposition et l'ampleur des travaux à entreprendre, une évaluation bien délicate qu'il a réussi à maîtriser jusqu'à aujourd'hui. Il remarque aussi l'esprit de créativité toujours renouvelée, les efforts de promotion et de développement de ce patrimoine exceptionnel.

2.1. Relations avec le Montreux Palace

Une nouvelle convention entre le Montreux Palace, Guignard et L'ACCO sera reconduite au 1er janvier 2000; cet accord sera valable pour un an et renouvelable après adaptation. Il convient de se réjouir de cette synergie; par sa diversité de prestations cette coalition aura un effet stimulant sur la vente des repas gastronomiques au château. Par cette alliance, le Montreux Palace partagera donc son exclusivité avec le restaurateur Guignard; le taux de redevance restera inchangé, cependant la location des salles sera calculée sur la base de fr. 6.- par convive, en observant toutefois un minimum. La coordination sera agencée par le Montreux Palace. Le président tient à souligner la situation privilégiée dont nous bénéficions grâce à la place internationale occupée par le Montreux Palace, ce qui nous assure à la table du manoir, une clientèle provenant du monde entier. A la suggestion d'un membre, le problème d'une diversification de restaurateurs plus large est discutée au point 10.

2.2. Médiévales juin 98

Cette animation fut couronnée de succès en une semaine d'utopie tirée d'autres temps. Le château fut pris d'assaut par 660 élèves avec la stratégie et la volonté de Jean-Pierre Geisberger promoteur de cette entreprise, et avec la collaboration créative des enseignants.

Ce fut une semaine intense de rencontres de tous les habitants de la région en ce lieu de fête.

2.3. Jardin

Le jardin des senteurs fut un complément aux médiévales, il a provoqué un engouement général; toutefois, pour assurer sa pérennité, recherches et études sont à entreprendre dans un but d'enrichissement de connaissances, dont l'aboutissement vise à une symbiose du monument et ses terrasses. En accord avec les écoles, ce projet sera développé dès septembre avec l'appui du comité en ce qui concerne les recherches scientifiques.

2.4. Internet

Notre site et celui de multiples châteaux vaudois et suisses, sont le fruit d'un remarquable travail individuel, exécuté par André Locher. La promotion du château est ainsi amplifiée, ses activités largement diffusées et comme escompté, le site est d'ores et déjà considérablement visité, un résultat très encourageant. Le président remercie notre internaute pour ses efforts au bénéfice du patrimoine et en particulier de notre château.

2.5. Conférences

Les perspectives pour 99 sont d'étendre notre audience vers un public plus varié qu'à l'accoutumée, avec des sujets à thème orientés aussi vers la jeunesse qui a été

11 jusqu'à présent singulièrement absente.

Dans cet esprit, les invités des conférences 99 sont :

Charles Kleiber : au sujet de ses récents écrits "projets pour l'Université suisse", une question relative aussi bien à la jeunesse qu'aux générations qui la précèdent (27 octobre 1999).

Jean-François Bergier nous entretiendra sur le point ambigu du mutisme suisse qui a longtemps perduré, après-guerre, jusqu'à l'éclatement des revendications juives (10 novembre 1999)

Philippe Bieler, dans le cadre de la politique régionale suisse, présentera un sujet sensible et actuel basé sur le thème de la modernité et l'environnement (17 novembre 1999).

2.6. Travaux

Il faut en premier lieu définir la hiérarchie des travaux à entreprendre. La peinture des murailles de la cour s'est intégrée à cette liste, de son côté la verrière nécessite le renforcement de son support: les poutres. Des fonds supplémentaires sont encore essentiels au soutien de ces projets de restauration. Le président profite de remercier les donateurs qui ont été sensibles à notre quête l'an passé, d'autre part, il souligne encore que nous sommes privilégiés par rapport à d'autres châteaux considérant les finances qui nous permettent d'engager des travaux au-delà du minimum de l'entretien.

III. Rapport du trésorier, commentaires des comptes ordinaires 1998

La parole est donnée à André Locher qui lit et commente le contenu de son rapport qui figure dans le bulletin:

« cette année nous n'avons pas eu de surprises désagréables comme l'an dernier (conduite gelée...), nous avons donc pu respecter le budget (du moins pour les chiffres que nous maîtrisons, soit les dépenses) et nous avons même pu procéder à plusieurs amortissements, en particulier les souvenirs pour fr. 2'000.-, le matériel d'exploitation pour fr. 20'000.-, la bibliothèque pour fr. 3'000.-, et enfin l'immeuble pour fr. 3'000.-.

Le poste achat d'eau est en hausse en raison de l'irrigation du jardin médiéval construit par les écoles d'Oron-Palézieux dans le cadre des médiévales 1998.

Les revenus des banquets sont en légère hausse et nous souhaitons vivement que cela se confirme cette année.

Les cotisations semblent en baisse, dû au fait que les rappels n'ont été envoyés que vers la fin de l'année, et comme nous avons adopté le principe de ne pas faire d'actifs transitoires pour les cotisations, celles en retard ne seront comptabilisées

qu'en 1999.

En 1998, les donateurs furent généreux, nous avons enfin pu toucher la part d'héritage de M. Tobler de Saint Gall (fr. 39'425.05), Nestlé nous a offert fr. 10'000.-, et les dons des membres de l'Association se sont montés à fr. 10'281.70. Sur un total de dons de fr. 59'706.75, une somme de fr. 55'000.- a été virée sur le compte réserve pour la rénovation de la verrière. Je tiens à remercier sincèrement tous ceux d'entre vous qui ont versé un don dans ce but.

L'opération restauration du vestibule a évidemment diminué notre réserve pour travaux. Je vous encourage à aller constater le résultat de ces travaux dans le hall d'entrée du musée. Au surplus, le montant qui reste à notre disposition, nous permet d'envisager d'autres travaux qui amélioreront encore l'accueil dans votre château.»

IV. Rapport de la commission de vérification des comptes

Le président donne alors la parole à M. Bernard Vaucher qui nous expose son rapport:

« la vérification des comptes annuels de l'ACCO, arrêtés au 31 décembre 1998, a eu lieu à mon domicile le 13 avril 1999. Étaient excusés: M. Raymond Zaugg, vérificateur, pour surcharge de travail, M. Jean-Pierre Cavin, suppléant, pour maladie et Mme Sylviane Gindroz, suppléante ayant démissionné à la fin de l'année dernière. De ce fait, le soussigné s'est trouvé seul pour exécuter le mandat confié par l'Association. M. André Locher, vice-président et trésorier de l'Association a mis toute les pièces comptables nécessaires et a fourni toutes les explications utiles. Je l'en remercie vivement.

De nombreux sondages m'ont permis de constater que:

- le bilan et le compte de profits et pertes concordent avec la comptabilité
- la comptabilité est parfaitement tenue.

De plus, il faut relever que le budget est généralement bien respecté, les quelques écarts restant dans les limites des impondérables. La plus grande différence concerne les travaux d'entretien dont la réduction des coûts, augmentée de quelques petites économies sur d'autres postes, a permis de procéder à des amortissements non budgétisés pour fr. 26'000.-.

Vu le résultat de mes comptes, je vous propose:

- a) d'approuver les comptes qui vous sont soumis
- b) de donner décharge au comité de sa gestion
- c) de donner décharge au trésorier de l'exercice de sa fonction».

V. Adoption des comptes

Les comptes reconnus conformes, aucune question n'étant posée, le président demande à l'Assemblée de voter à main levée, son approbation, ce qui est fait. Il remercie l'assemblée, le trésorier et le vérificateur.

VI. Budget 1999

«Ce budget est presque la copie conforme de celui de l'an dernier», commente André Locher, pour être bref, nous espérons que les banquets nous rapporteront au moins ce qui a été budgeté».

VII. Élection du comité

Le rythme de cette élection étant bisannuel, cette année, ses membres sollicitent à nouveau le suffrage de l'Assemblée pour la période subséquente. Aucune autre présentation n'étant annoncée, le comité est réélu à l'unanimité dans son ensemble à savoir:

Mmes Marianne Corboz, Silvia Kimmeier, Sylviane Klein, Brigitte Waridel
MM. Séverin Bez, Jean-Pierre Dresco, Werner Jeker, Ivan Kolecek, André Locher.

VIII. Élection du président

Notre président en fonction à la tête du comité depuis une année déjà, est proposé à l'Assemblée par le vice-président, André Locher. La réélection de **Jean-Pierre Dresco** est alors chaleureusement accueillie par des acclamations.

Comblé, celui-ci remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle lui porte.

IX. Élection des vérificateurs des comptes

L'équipe est à reformer et sur les recommandations du comité, le président soumet à l'accord de l'Assemblée les nouveaux participants: au titre de vérificateurs sont désignés, Bernard Vaucher et Emanuel Bez, pour le rôle de suppléants, Marinette Leresche et Frédéric de Mulinen ; chacun accepte volontiers sa fonction, et le président les remercie pour leur engagement à la défense financière de l'Association.

X. Propositions individuelles et divers

10.1. Jean-Pierre Dresco donne la parole à l'Assemblée.

- Mme Claudine Gloor tient à exprimer son opinion concernant les banquets, sa suggestion porte sur l'accroissement du cercle des restaurateurs, pour une plus grande variété de carte et pour des prix plus accessibles. Elle sollicite de favoriser

des restaurateurs régionaux.

Sur cette proposition, le président apprécie le bien-fondé de cette initiative, mais explique-t-il, la réalité factuelle est plus complexe: une analyse rationnelle des coûts montre l'incompatibilité entre une restauration plus populaire, soit plus économique et l'exigence du budget du château; à savoir que les coûts d'exploitation d'un restaurant dans un château sont nettement supérieurs à ceux d'un bâtiment moderne. Pour pallier à ces frais importants dans ces conditions particulières, une certaine classe de prix est incontournable. Cette question est une préoccupation majeure du comité qui ne peut se permettre d'oeuvrer au détriment du château.

- Une suggestion est encore exprimée, celle de produire pour la vente dans le cadre des souvenirs et dans un but publicitaire, un pin's, petite broche représentant le château.

Le président remercie les auteurs de ces propositions et aborde le point suivant.

10.2. La démission de deux chères collaboratrices nous est annoncée: Mme Margrit Locher, chef du service de table et Mme Elisa Rossier, guide et historienne qui toutes deux ont porté de tout coeur leur sollicitude, leur loyale collaboration et leur grande compétence au bénéfice de la cause du château. Elles sont nommées membre d'honneur de notre Association et reçoivent compliments du président, cadeaux du comité et ovations de l'assemblée.

La séance arrive à son terme, avec la réjouissance de l'apéritif qui nous attend dans la cour, la loterie qui ne manquera pas de promettre à chacun sa chance et le banquet qui suivra.

L'Assemblée générale est close à 12h00.

Le président
Jean-Pierre Dresco

La secrétaire
Catherine Veron



Le visiteur qui pénètre dans la bibliothèque du château d'Oron est surpris, voire émerveillé, par ce décor de reliures anciennes aux ors ternis par le temps qui tapissent les parois de l'ancienne «salle des chevaliers».

Cette superbe pièce aux dimensions imposantes, avec ses fenêtres aux vastes embrasures, a été créée par les MONTMAYEUR, grande maison savoyarde, qui en 1402 avaient acquis le château d'Oron de Rodolphe IV, comte de Gruyère, galant chevalier, mais toujours à court d'argent et à cette époque fort endetté. Cette famille propriétaire du château jusqu'en 1457 va effectuer de nombreux travaux, et notamment en 1438, elle va embellir la salle des chevaliers par la pose d'un beau plafond à caissons. Ce plafond ressemble beaucoup à ceux visibles au château de Chillon (1437-1439). Aussi, Daniel Gaiffe, qui a ouvert son château au public dès 1925, désire en savoir plus, et s'informe auprès de l'architecte de Chillon, Albert Naef, qui lui adresse les précisions suivantes : "Si l'on considère le fait, qu'à cette époque, l'architecte de la Maison de Savoie faisait des tournées régulières, qui l'amenaient jusqu'à Romont, Rue, Yverdon, pour ne parler que de ce côté, la ressemblance des plafonds autorise la conclusion qu'ils doivent être du même architecte, peut-être les mêmes charpentiers; en tous cas l'hypothèse est d'autant plus admissible que, le même architecte fit faire les mêmes plafonds dans plusieurs châteaux de Savoie."

Le nom de l'architecte de la maison de Savoie, qui apparaît lors des travaux exécutés à Chillon est Aymonet Corniaux!

La bibliothèque du château d'Oron a toute une histoire. En 1870, un citoyen français de grand renom, Adolphe Gaiffe, devenait propriétaire de l'antique manoir. Il le transforma en une agréable «résidence secondaire» et y plaça le surplus de ses collections parisiennes. Selon les sources dignes de foi, Gaiffe, se rendit en Pologne, vers 1880, au château de Brody, où la famille des comtes Potocki procédait à une vente aux enchères. Passionné de chasse comme son ami et compagnon de route, le prince de Sagan, il désirait acheter des ouvrages précieux de vénerie qui l'intéressaient tout particulièrement. Après son retour, sans nouvelles de ses achats, il les réclama à plusieurs reprises, quand enfin, en mai 1883, le chef de gare d'Oron vint avertir M. Gaiffe, que des livres expédiés de Pologne, étaient arrivés à Oron. Tout heureux le châtelain lui demanda de bien vouloir déposer les livres dans le vestibule. Mais, à sa grande surprise le chef de gare, lui donna cette réponse : «Il y a trois petits wagons pleins de livres qu'il faudra faire transporter au château». C'était en fait, la plus grande partie de la bibliothèque du comte François Potocki, des livres en français, dont Gaiffe avait été considéré comme seul adjudicataire. Elle représente aujourd'hui, le fonds le plus important des collections. La plupart des volumes portent l'ex-libris du comte François Potocki.

Mais comment une bibliothèque aussi importante a-t-elle pu être constituée? Ces livres avaient été rassemblés par la princesse Hélène Massalska (1763-1815) élevée à Paris au couvent de l'Abbaye- aux-Bois. A 16 ans, on la marie au prince Charles de Ligne, fils du célèbre et spirituel Charles-Joseph, dont on connaît les «Mélanges militaires, littéraires et sentimentales». Cette union ne fut pas heureuse; après quelques années seulement, la princesse Hélène quitta le château de la famille de Ligne, à Beloeil, surnommé le Versailles belge, et abandonna son mari et sa fille Sidonie pour se fixer à Varsovie.

Là, elle s'éprit bientôt du comte Vincent Potocki qui se laissa tenter par sa beauté et l'immense fortune de la princesse. Il divorça, difficilement, pour l'épouser, car elle venait de perdre son mari tué à la bataille de Valmy, le 14 septembre 1792, aussi le mariage d'Hélène et du comte Potocki fut célébré à minuit dans la chapelle du couvent des Bernadins près de Werky. Le motif de ce mystère, le deuil de la princesse était trop récent pour permettre un mariage officiel!

Une idée tourmentait Hélène; ses biens considérables allaient passer aux mains de François seul descendant de son mari. Elle eut alors l'ingénieuse idée de conce-



La bibliothèque avec son plafond à caissons du XVème siècle

voir le mariage de leurs deux enfants et de réunir ainsi les avantages d'une brillante situation dans le monde avec ceux d'une grande fortune.

On sait par la correspondance d'Hélène que les Potocki, lors de leurs séjours à Paris, dépensaient des sommes considérables pour l'achat d'objets d'art et de livres. Ces riches collections passèrent certainement par héritage à François et Sidonie qui les transportèrent dans leur château de Brody où Adolphe Gaiffe en fit l'acquisition, un peu par hasard!

Lors de l'achat du château d'Oron, raconte Héli Liar (ancien président de l'ACCO), le comité connaissait l'existence de cette importante collection de livres, mais, en l'absence de tout inventaire, il en ignorait la qualité et la valeur. Devant les impérieuses difficultés financières des débuts de l'Association, il fut envisagé de la vendre, d'abord à un libraire genevois qui en donnait Fr. 5'000.-, puis plus tard à la Bibliothèque cantonale à Lausanne pour la même somme. Avec raison, certains membres s'y opposèrent fermement. Intrigué par ces richesses endormies, Alfred Roulin, directeur de la Bibliothèque de Lausanne, se livra à quelques investigations qui lui révélèrent des valeurs insoupçonnées. Par suite d'un heureux concours de circonstances, on entra en contact avec l'école genevoise de bibliothécaires. Quatre élèves qui préparaient leur diplôme se virent confier cette tâche ardue, mais passionnante; établir un inventaire et un catalogue de ce monde inconnu. Ces élèves accomplirent un excellent travail en dressant un fichier-catalogue et en rédigeant un rapport fort instructif sur ces collections et leur histoire.

La bibliothèque compte environ 17'000 volumes.: 6'000 viennent de Brody (fonds Potocki), le reste des collections Gaiffe ou de diverses provenances. Dans le fonds Potocki, on distingue trois noyaux successifs - grâce à des inscriptions manuscrites, cachets au ex-libris - les livres de la famille Potocki, (notamment de Viktorya, mère de Vincent) les plus anciens, environ un millier; ceux d'Hélène Potocki.

Pierre Favre (ancien membre du Comité de l'ACCO), disparu en 1989 et à qui nous rendons hommage, a été partisan de la mise en valeur de la richesse de cette bibliothèque. En 1979, lors d'une conférence de presse, il précisait que dans son état actuel, Oron dispose probablement de la plus riche collection au monde dans le genre romanesque - et plus particulièrement épistolaire - de l'époque 1751-1850. Autre collection importante, l'histoire, en particulier des ouvrages libéraux et révolutionnaires, bonapartistes et antibonapartistes et, par exemple, les rarissimes «Mémoires historiques sur la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne depuis 1757 jusqu'en 1762 de Bourcet

Parmi les raretés - et outre de nombreux introuvables imprimés à Lausanne, Moudon, Yverdon, Genève, Berne, Bâle ou Zurich - M. Roulin cite le recueil des

«Contes» d'Isabelle de Montolieu et, de Mme de Charrière «Sir Walter Finch et son fils William», «La Galatée», de Florian, imprimée par Heubach et qui est peut-être le plus joli livre lausannois du XVIIIe; une édition originale des oeuvres de Marmontel (17 vol. 1787); la Théologie, avec «L'examen de soi-même pour bien se préparer à la Communion» de J. Claude, ministre du St Evangile et quantité d'ouvrages huguenots est amplement représentée.

Jamais, en outre, on n'a rencontré collection aussi dense de romans frivoles et satiriques, tant de dates révolutionnaires et tant de titres invraisemblables, des délassements poétiques de Samuel Bridel au «Temple de la Mode» en passant par «Elise ou le modèle des femmes», ou encore «Les amants vertueux» ou «Lettres d'une jeune dame», écrites de la campagne à son amie à Londres».

M. Roulin avait aimé ceux-ci : "Armand ou les tourments de l'imagination et de l'amour", "La belle Catherine ou la blanchisseuse de Neuilly", "L'Histoire d'un âne», par l'Athénée de Montmartre, dédiée à tous les ânes de France (1802) et, vingt ans plus tard "L'Art de faire des dettes et de promener ses créanciers, par un homme comme il faut», dédié aux gens destitués, réformés, aux victimes des révolutions et des changements de ministère, par G. Ymbert (1822).

Si l'on se rappelle que cette vaste «Librairie» nous vient du château de Brody, où Honoré de Balzac a séjourné en compagnie de la comtesse polonaise Eveline Hanska, Pierre Favre, émettait l'hypothèse parfaitement plausible, que Balzac ait pu consulter ces remarquables collections.

La bibliothèque, inventoriée et répertoriée patiemment a pu s'enrichir, en 1983, d'une série de 650 ouvrages anciens. Ces volumes rares constituant la collection du défunt genevois, Jean Chalon, ont pu être achetés grâce à l'appui financier de la Loterie Romande. D'un intérêt historique et littéraire évident, cette collection comprend notamment la célèbre Encyclopédie de Diderot en trente-sept volumes, en outre, environ la moitié de la collection est constituée par des romans épistolaires du 18e siècle, genre littéraire déjà spécifique à la bibliothèque du Château depuis l'origine de celle-ci.

Un vol audacieux, perpétré avec une habileté diabolique en mars 1979, a privé la bibliothèque de quelques ouvrages de grande valeur, véritables pièces de musée. Arrêté en 1983, ce cambrioleur, dépouilleur spécialisé de musées et châteaux, a avoué son larcin à Oron, mais l'a rendu irrécupérable en le vendant à Paris chez des commerçants peu scrupuleux et anonymes. Il s'agissait de:

- un incunable imprimé à Nuremberg en 1493; la célèbre «Chronique du Monde» d'Hartmann Schedel
- le «Bestiaire» de Conrad Gessner imprimé en 1583

- la recueuil de Zurlauben, imprimé entre 1780-86, reproduisant des tableaux de peintres de la Suisse

- les trois volumes in-folio de «La botanique mise à la portée de tout le monde aux Collections des plantes d'usage dans la médecine, les aliments et dans les arts», illustrés de planches en couleurs peintes à la main. Oeuvre de Regnault, imprimés en 1774 à Paris chez Didot.

La petite histoire ou les anecdotes concernant ce passé:

On sait que Daniel Gaiffe vendit quelques-uns des livres de Potocki car il ne portait pas à la bibliothèque l'intérêt passionné de son père qui l'avait amenée à Oron. Il n'hésitait pas à en distraire quelques volumes qu'il offrait à qui lui rendait quelques menus services, et dont il se servait également, comme monnaie d'échange pour effectuer certains achats. Dans les archives laissées par la famille Gaiffe, on trouve des factures qui attestent de cette manière de faire. Ainsi le 15 juillet 1924, Daniel Gaiffe achète à Vevey chez un antiquaire : 1 lit, vieux suisse peint Fr. 800.- payable selon arrangement, à savoir : Fr. 400.- comptant et Fr. 400.en livres divers.

Il semble cependant, qu'à une certaine époque, et très curieusement, ces ventes attirent l'attention et provoquent des remous jusque dans la presse. Témoin, cet article paru en 1927 dans la Tribune de Genève :

ORON -La bibliothèque du château - Nous avons signalé les prix obtenus par la vente à Paris de quelques ouvrages et de partitions provenant de la bibliothèque du château d'Oron. D'autres journaux ont ajouté à ces renseignements tirés de la presse parisienne que le propriétaire du château avait aussi cédé divers meubles à la commune d'Oron. A ce sujet, M. Daniel Gaiffe nous adresse la lettre suivante, que nous nous empressons de publier

Paris, le 1er avril 1927

Monsieur le directeur,

Sans vouloir invoquer mon droit de réponse, je fais appel à votre amabilité pour renseigner l'opinion publique qui semble avoir été alarmée par un communiqué paru dans votre journal, au sujet de la vente de quelques livres de ma bibliothèque du Château d'Oron.

La bibliothèque comporte près de 25'000 volumes provenant de deux bibliothèques : celle des comtes Potocki, du château de Brody, en Pologne, et celle de la famille d'Erlach, du château de Spitz; c'est ce qui explique que de nombreux ouvrages s'y trouvaient en double et ce qui m'a permis de faire cette vente sans déflorer ma collection.

Quant au meuble acquis par l'Ecole d'Oron, c'était une grande bibliothèque moderne qui jurait au milieu d'un ensemble de meubles anciens; je l'ai remplacée par un vieux bahut et par une collection, ramenée de Paris, de rares vues en couleurs des meilleurs peintres de la Suisse du XVIIIe siècle.

Loin de vouloir disperser les trésors d'art que renferme le château d'Oron, je cherche, bien au contraire, à les compléter et à les bien mettre en valeur; c'est ce que je voudrais que vous disiez, en mon nom, à tous ceux de vos lecteurs qui aiment votre beau pays et qui seront heureux d'apprendre que son patrimoine artistique est bien défendu : que le château d'Oron avec sa bibliothèque incomparable est toujours un véritable musée de meubles anciens, dans un décor inviolé

Avec tous mes remerciements, je vous prie d'agréer, etc.

Daniel GAIFFE

La bibliothèque d'Oron, un passionnant musée, un haut lieu de la culture.

Elisa Rossier

Sources :

- Livres et conférences de presse de Héli Liard
- Conférence de presse du 27 mars 1979. Exposé de Pierre Favre
- Articles de Yves Giraud, Professeur de littérature française à l'Université de Fribourg
- La princesse de Ligne par Lucien Perey (1887)
- A.C.V. Articles parus dans la presse, et concernant D. Gaiffe

Von dem Dornschweyn.

sen: hab ich gesehen/ das ein jaget ein stachel in das bein oß waden geschossen
drey zwärch finger tieff darinnen der stachel oß dorn abbrochen: nach langem artzen
der güt gstell lam werden müssen. Das die wund auch sunst nit gern heilet/ weyl sy tieff
vnd klein/ vnd zu vor das gelde bald tüt vnd verlegt.

Von narung dieses thiers.

ES wollen etlich diß thier trincke nichts: die anderen sagen / es trincke wasser/
vnd auch weyn/ so er mit wasser vermischet seye.
Drot kreißt es gern/ desgleichen opß / als opffel / die schelt es von ersten mit
den zänen/ pyren/ rüben/ passireyen/ vnd dergleichen: doch so isst es gewoicht brot in
wasser am liebsten.

Was von diesem thier zu nutzen.

In Italien hab ich Herold gesehen vnd geböt / das die pantsleut/ auch vom
Adel/ das selbig essen/ außhalb dem eyngweyd / vñ loben es für ein güt essend
wie dann andere Igel auch geßsen werden.

Sein fleisch ist dem magen güt so es geßsen wirt: es reiniget vñ löst den verstopff
ten leyb. außsag vnd rauden verreyde es: gsalzen sencket es die wasserucht: vnd wo
die jungen in das bett bäumlen. sol man inen des fleischs geben/ sy vnderlassen es.

Seine stacheln sind güt zu zänstürcken: auch wo einem die zän wechthant/ sßlien sy
den weetagen milcken.

Die weyber brauchen auch diese stacheln zu scheytelspindlen das haar darmit außs
seteyen.

Sein fleisch/ auch die stacheln/ so sy zu pulffer gebrennt/ vnd der selbige aschen eym
gemorssen wirt von schwangeren weybern/ so muslingt inen an der geburt tüt/ vñ wirt
die frucht erhalten.

Was schadens diß thier thüpe.

Es oben angezeigt / wie es dem jaget vnd hunden im schiessen seiner stacheln
ganz zewiden/ sunst befindet sich nit das es vast schädlich sey.

Von dem Einhorn.



Vnicornis



Autrefois et aujourd'hui

Le futur dépend
de votre contribution.



La cour intérieure: un projet ambitieusement transparent

25

Le Comité remercie tous les membres de l'Association qui ont déjà contribué à alimenter le fonds prévu au remplacement de la protection de la cour intérieure. A ce jour le montant à disposition est de Fr. 85'675.-

Nous faisons aujourd'hui appel à tous ceux qui souhaitent le remplacement de la couverture et qui n'y ont pas encore contribué.

Le projet est prêt: une verrière, par définition transparente et peut-être même amovible.

Techniquement résolu, le problème n'est plus que financier:

Il reste à trouver env. 64'000.- sur les 150'000.- prévus

Nous invitons ceux qui souhaitent le remplacement à participer au financement de l'opération.

En bref, il faut pouvoir compter

ou sur 64 souscripteurs à Fr.1'000.-

ou sur 128 souscripteurs à Fr.500.-

ou sur 213 souscripteurs à Fr.300.-

Toute autre combinaison reste également possible!

Laissez-vous donc gagner par l'enthousiasme et par votre générosité.

Grâce à vous:

- La cour intérieure sera la carte de visite digne de notre Château
- Elle s'imposera encore mieux comme espace de rencontre convivial et apéritif
- Le soleil pénétrera à nouveau jusqu'à la fontaine et redonnera à la cour sa couleur naturelle.
- La vue des toits, du donjon et de l'horloge ne sera plus réservée aux seuls oiseaux.

Concrètement:

Vous pouvez verser votre contribution sur le compte courant no 299.11.10 de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne (ccp 10-725-4) ouvert au nom de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron, en précisant «don pour la couverture de la cour»

(Si vous le souhaitez des bulletins verts vous seront envoyés par le trésorier, tél 021 907 85 78)

Le comité vous exprime d'avance sa vive reconnaissance.

Un aquarelliste d'Oron-le-Châtel reçoit les honneurs du public au concours 1999 de l'étiquette de Grandvaux. En 1989 déjà, Bernard Völlmy avait dessiné pour sa commune l'étiquette d'un vin où figurait le Château d'Oron.

26

“ La finesse de la touche, l'irréelle subtilité des lointains bleutés et des ciels de fumée, les coulées de lumière sont d'un art délicat de poète. Minutieux sans préciosité, subtil sans maniérisme... Une peinture sensible et intime ”. Ces propos tenus par Mireille Schnorf dans La Presse, Riviera, Chablais, expriment bien tout l'art de Bernard Völlmy : la sensibilité de l'homme dans le fondu et la douceur des couleurs, l'impact de sa vie professionnelle dans la finesse et la précision du trait.

Un mariage heureux qui n'a pas laissé insensible le public du premier concours de l'étiquette de vin lancé par la commune de Grandvaux en 1999. Concours organisé avec la collaboration de la Confrérie romande et tessinoise de l'étiquette en vue de promouvoir la créativité dans l'ornement du noble breuvage. 43 artistes ont rivalisé de talent pour avoir l'honneur d'habiller une bouteille sur le thème de Bacchus, Grandvaux et le nouveau millénaire. Si le jury a choisi de mettre à l'honneur Michel Piotta, le public, lui, a véritablement plébiscité Bernard Völlmy en lui attribuant un millier de voix, soit quasiment le double du gagnant suivant. A défaut de pouvoir figurer sur le millésime 1998 de la récolte communale de Grandvaux, son œuvre - Rosée - a été diffusée sous forme de carte de vœux qui voyagera en 2500 exemplaires dans toute la Romandie et jusqu'au bout du monde.

Ame sensible, un brin réservé, le regard serein, Bernard Völlmy allie avec bonheur son métier de dessinateur-géomètre et sa passion d'aquarelliste. Il reproduit avec une émotion paisible cette région de la Broye et du Jorat qu'il connaît bien. Mais il aime aussi toute campagne vaudoise encore vierge et préservée. L'œil du dessinateur-géomètre redonne aux paysages leur pureté originelle, où la présence humaine n'est qu'en partie évoquée.

Né à Lausanne en 1950, il est établi à Oron-le-Châtel depuis 1975. Il a consacré une partie de sa vie à cette contrée et à ce village. Municipal dès 1978, syndic de 1980 à 1993 il a été également député au Grand Conseil vaudois de 1986 à 1991.

Avant de trouver sa voie dans l'aquarelle, il a tenté diverses expressions artistiques allant de la caricature à la peinture à l'huile en passant par le fusain et l'encre de Chine. Sa passion, il espère la transmettre aux autres en consacrant plusieurs heures chaque semaine à l'enseignement de son art, dans le cadre de l'Université

"Rosée" de Bernard Völlmy - Prix du public 1999
Grandvaux - Village de l'Etiquette
en

27

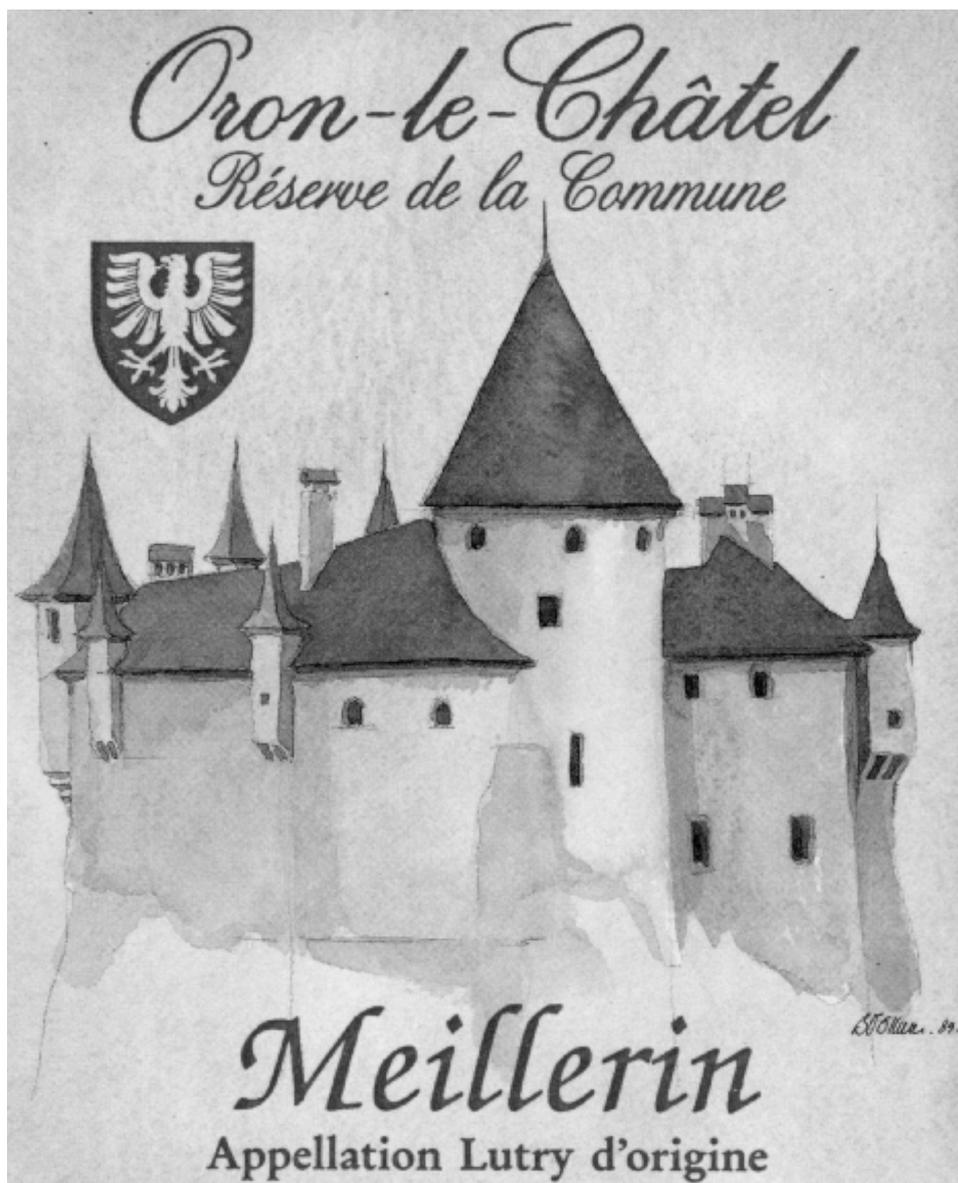


populaire de la Broye d'une part, dans ses locaux de Mézières-VD, d'autre part.

28

En 1979 déjà, il avait dessiné le sceau postal d'Oron-le-Châtel sur lequel figurait le Château. Il a été également l'auteur en 1989 d'une étiquette pour les bouteilles de vin de la Commune d'Oron-le-Châtel.

Sylviane Klein



29



Eau bleue de roux vêtue (aquarelle 18 x 26 cm)

La plage aux buissons (aquarelle 18 x 26 cm)



Lors de la création de l'Association Région Oron (ARO), le tourisme était tout juste mentionné parmi les buts du développement régional. Une seule ligne lui était consacrée et encore formulée de manière fort vague.

Aujourd'hui, via internet, des touristes d'Atlanta demandent des hébergements dans la région d'Oron. Certaines familles d'outre-Sarine y réservent 2 ou 3 séjours annuels consécutifs dans une ferme.

Oui, même si son ampleur reste modeste, le tourisme existe dans la région d'Oron. Il implique de plus en plus de personnes qui s'efforcent d'ouvrir ce coin de pays à l'accueil. Très probablement que cette activité est appelée à prendre un bel essor.

Le tourisme vert

Comment promouvoir le tourisme dans une région qui ne possède pas les atouts qui font courir les masses : lac, haute montagne, ski, centre historique et culturel majeur, d'autant plus que les infrastructures d'accueil n'offrent pas une très grande capacité ?

Stimulé par l'ARO, l'office du tourisme de la région met en valeur le tourisme vert tout à fait adapté au paysage rural vallonné de la contrée. A l'évidence, nombre de touristes sont à la recherche "d'autre chose": le tourisme familial dans un environnement campagnard plaisant et calme les attirent. Et Oron offre un autre avantage : la proximité : en vacances, dans un paisible cadre vert, le touriste reste à deux pas de la ville, du lac ou de la Gruyère, etc....

Voici quelques années, un syndic déclarait : " Pourquoi ma commune devrait-elle payer une cotisation, même modeste pour l'office du tourisme : Il n'y a pas de touristes ici. " Il se trompait. Le tourisme régional n'est peut-être pas très voyant, mais très diversifié, il revêt des formes attrayantes. Autrefois, on rechignait à être dérangé. La mentalité est en train de changer. Aujourd'hui, plus d'une centaine de bénévoles collaborent à des activités très diverses.

Vacances à la ferme, chambre chez l'habitant sont peut-être la forme la plus riche de ce nouveau tourisme. Actuellement, la région d'Oron offre environ une centaine de lits de ce type. Certes, pour les agriculteurs, les choses ne sont pas simples. Des hôtes peuvent représenter une lourde charge de travail précisément durant la période où l'agriculture en réclame beaucoup. L'adaptation du logement représente parfois un investissement non négligeable. Mais aujourd'hui le monde paysan fait preuve de beaucoup d'imagination et de courage pour trouver de nouvelles productions. C'est pourquoi, dans leur recherche de revenus annexes, des exploitants ont décidé d'offrir des vacances à la ferme. D'autres choisiront plutôt la valorisation des produits du terroir. Et voilà les touristes transformés en clients.

Cette statistique d'une centaine de lits chez l'habitant masque la diversité de



l'offre : certains hébergements sont offerts dans des fermes en activité, d'autres dans d'anciennes fermes, des maisons villageoises ou des villas. Des gîtes équestres, des logements pour groupe, des hébergements sur la paille sont aussi à disposition. Tout cela sans compter l'hôtellerie régionale qui offre elle-même plus d'une centaine de lits. Bien sûr, par rapport aux stations qui comptent en milliers, voire en dizaine de milliers, cela peut paraître un peu maigre, mais ce n'est qu'un début et surtout, on cherche à offrir un tourisme différent.

Une riche panoplie d'activités:

La qualité de ce tourisme vert ressort aussitôt qu'on passe en revue les activités proposées :

a) Culture :

Le Château d'Oron
 Le Château et la ville de Rue
 L'Eglise romane de Châtillens
 La galerie de l'Estrée à Ropraz

b) Nature et sport

Visites guidées pédestres pour découvrir la forêt, les tourbières de la Rogi-
 vue, la mémoire locale ou la poésie, les lieux-dits aux Thioleyres
 Balades guidées à cheval
 Balades en chars à bancs
 Balades à vélo à la découverte du menhir, du cours du Grenet, d'un
 élevage de poules, d'un souffleur de verre ou pour faire un goûter à
 la ferme.
 Initiation à la pêche

c) Le monde rural

“ Quatre heures ” à la campagne,
 confection de petits pains au feu de bois,
 visite de fromagerie
 visite de la ferme musée “ les Troncs ”, à Mézières,
 (le petit Ballenberg vaudois).

d) Sciences

La dendrochronologie à Moudon

L'animation qui laissera sans doute un souvenir impérissable chez les partici-

pants, c'est la découverte de la région en groupe de 5 ou 6 attelages de calèches qui trottent durant une demi-journée. Le parcours culmine à la ferme " des Troncs " où on déguste un goûter à l'ancienne.

Toutes ces activités s'appuient sur l'attraction la plus fréquentée de la région, le Zoo de Servion qui représente une grande chance pour le tourisme régional.

Un vaste réseau de personnes engagées

Bon nombre de bénévoles se joignent aux professionnels de l'hébergement et des attractions pour offrir aux hôtes ces prestations personnalisées, caractéristiques de l'autre tourisme qu'ils cherchent.

Ces bonnes volontés, comme celles qui ont créé le sentier sylvo-agricole de Carrouge-Ropraz, les chemins de promenades dans la Forêt de l'Erberez ou le projet beaucoup plus ambitieux du " Chemin des blés " entre Granges-Marnand et Echallens, sont la meilleure preuve et le garant du développement du tourisme doux dans la région de la Haute Broye, tout comme le sentier nouvellement aménagé dans les bois et le long du Flon au départ d'Oron pour se rendre au Château.

Qui a dit que dans la région d'Oron le tourisme n'existait pas ?

Mentionnons pour terminer un " produit touristique " plus élaboré, " Bike Broye " qui, entre Avenches, Estavayer, Payerne, Moudon et Oron, (mais oui, on a été jusqu'à la collaboration intercantonale ! !) offre aux cyclistes, l'hébergement en hôtel, le transport des bagages, la location de bicyclettes et une série d'entrées dont celle de notre château. Parmi bois, champs et en longeant la rivière, on a balisé un réseau d'itinéraires cyclables.

Comme il n'est pas indispensable d'habiter Atlanta pour participer à ces riches activités et que rien n'interdit aux voisins d'Oron de bénéficier de la riche offre du tourisme vert, je me réjouis de vous croiser à cheval, en calèche, à vélo ou, pourquoi pas, à pied, au détour d'un sentier charmeur.

Jacques Longchamp

Renseignements :

Office régional du Tourisme : 021- 903 63 32

Sur Internet : www.region-oron.ch

Sur le Net, les surfeurs prennent d'assaut les châteaux suisses. www.swiss-castles.ch

34

Alléché par une visite virtuelle, le touriste se montrera-t-il plus curieux encore de pousser le portail d'un château suisse? Ou au contraire, repu de la documentation pré-mâchée qu'il aura consultée à l'écran, pensera-t-il qu'une découverte in situ ne lui apportera rien de plus?

Une chose est sûre, depuis qu'il a conçu son site Internet www.swisscastles.ch, le physicien et enseignant vaudois André Locher voit chaque mois plus de 10'000 personnes se connecter. Ce qui correspond à la lecture de plus de 50'000 pages par mois. "Ça ne fera pas fuir les visiteurs, au contraire. Comme les acheteurs de livres d'art finissent toujours par aller voir leurs oeuvres favorites dans les musées, je crois que les surfeurs seront tentés par une visite en Suisse, que ce soit de ses châteaux ou de ses paysages", dit en substance le webmaster. Prudent, il précise toutefois qu'il est impossible de dire que la fréquentation de nos châteaux est influencée, dans un sens ou dans l'autre, par son site. Mais depuis quelques temps, les responsables des châteaux ont constaté que de plus en plus de clients ont entendu parler de leur château et de ses possibilités de banquets par Internet.

Les châteaux

Désintéressée et originale, la démarche de l'habitant d'Oron-le-Châtel a séduit les responsables de plusieurs monuments historiques du canton. Ainsi, Oron, Aigle, La Sarraz, Morges, La Tour-de-Peilz, Le Châtelard et Coppet ont mis à disposition l'abondante documentation qui peut être consultée sur le site. Cela va des heures de visites au prix des locations des salles en passant par des éléments historiques et des prises de vues de détails des constructions. Ces responsables ont compris l'avantage qu'il y avait à être sur Internet et dédommagent André Locher de ses frais informatiques. Ce n'est pas par hasard non plus si l'Office du tourisme vaudois, Swisstourism, plusieurs centaines de communes, d'organisations étrangères et des particuliers ont créé des connexions directes entre leur site et celui d'André Locher.

Aujourd'hui plus de 190 châteaux suisses sont sur le site du vice-président de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron (ACCO).

A côté de celle de l'informatique qu'il pratique en obtenant des résultats quasi professionnels, cet amateur plus qu'éclairé a d'autres marottes. Il pilote volontiers Cessna, Piper ou Robin depuis l'aérodrome de la Blécherette. A bord, le manche à balai dans une main, son réflex 24 x 36 dans l'autre, il photographie les châteaux, bien sûr. Mais il multiplie aussi les prises de vues des villages, villes, campagnes et des montagnes d'Helvétie. Du coup, plutôt que de laisser ses photos dans des cartons, il les a aussi placées sur le Net. Et les surfers sont séduits. Nombre de communes et de particuliers lui demandent des vues de leurs maisons, fermes, quartiers ou localités. Au total plus de 2000 vues aériennes de Suisse sont à disposition.

Et les internautes ne sont pas que des Helvètes. Avec sa dénomination anglo-



phone, le site appâte des visiteurs de toute la planète. Ainsi, ils sont nombreux les Américains qui se croient des origines en Suisse et pensent qu'en fouillant dans les châteaux, ils retrouveront quelque trace d'un ancêtre.

Pour ce qui est des prises de vue du pays, la très huppée revue américaine Forbes a fait une fleur à André Locher. N'a-t-elle pas, dans son édition du mois de mai 99, repris un de ses clichés montrant le sommet du Cervin? La Loterie Romande n'est pas restée insensible aux charmes des châteaux romands: les billets «Le Ticket» de l'an 2000 sont en effet illustrés par les vues aériennes des châteaux prises par André Locher. Swisscom a également utilisé une vue aérienne d'Avenches dans son tous ménages suisses «Joker».

Bertrand Dubois. Article paru dans 24 Heures du 17 mai 1999

L'abattage du Tilleul

Opération délicate au Château d'Oron, le 12 janvier 2000 : le tilleul majestueux qui sert d'ombrage à la cour depuis près de deux siècles et demi est condamné.

Devenu dangereux, l'ancêtre a été abattu, au grand dam de l'Association qui se bat pour la conservation du Château. Le vénérable tilleul, dont la silhouette imposante se dressait au côté du Château d'Oron, ornait déjà les gravures de 18ème siècle. Avec le temps, sa couronne reconnaissable loin à la ronde s'était élargie. Mais ce sont surtout ses racines qui sont devenues source de souci pour les membres du Comité actif à la conservation du vieil édifice. En effet, les craintes de ce dernier ont été confirmées. Le verdict de M.W. Birchmeier, ingénieur EPFL a été sans appel: le feuillu doit être abattu sans tarder. Sa masse et la croissance des racines présentaient un risque pour la solidité du mur de soutènement de la cour extérieure. La maçonnerie avait déjà subi une poussée et se trouvait passablement détériorée. L'effondrement de ce mur qui surplombe de plus de 10 mètres la colline du Château pouvait survenir à tout moment. Situé à moins de deux mètres, quasiment appuyé contre lui, le tilleul, dont la charge sur les pierres était augmentée par la

37

poussée du vent présentait un danger important. Bien que désolé de cette issue, le Comité a dû se résoudre à ordonner son abattage. Commune et Canton ont donné leur aval. Une opération délicate au vu de la situation et de l'envergure du tilleul. Cette mission spectaculaire a été confiée à l'entreprise de Quittner de Chesalles-sur-Oron, spécialiste en la matière. Les tronçonneuses sont entrées en action durant la matinée du 12 janvier 2000.





38





Charles KLEIBER - L'Université au coeur de la Cité

En première de ce cycle de conférences, nous recevons Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Science et à la Recherche, Charles Kleiber qui, après une formation d'architecte et une licence en économie sanitaire s'est vu proposé le poste de responsable des Hospices cantonaux avant d'accéder à la fonction d'aujourd'hui. De Mao au Prof. A. Bonnard, Monsieur Kleiber nous a éblouis par quelques citations, mais surtout par son érudition, sa pensée et par sa projection de notre système universitaire et de nos Hautes Ecoles dans l'orbite internationale. En effet, Internet nous fait prendre conscience que nos Hautes Ecoles ne peuvent plus rester en marge de ce qui se passe à l'extérieur. De cantonal ou fédéral, Monsieur Kleiber verrait le statut des universités plus international, compte tenu de leur valeur, reconnue hors de nos frontières. Il prône une transformation dynamique de notre système universitaire, qui passerait par des aménagements entre Universités et Hautes Ecoles, de même entre marché et économie, avec la production en point de mire. Dans le cadre de ses objectifs Monsieur Kleiber a su par ailleurs convaincre notre Gouvernement fédéral d'investir davantage dans la recherche, évitant ainsi la stagnation. Les habitués des structures conventionnelles universitaires pourraient craindre l'oubli des sciences humaines ou leur mise à l'écart. Rien de tel. Mais les sciences naturelles sont, à entendre notre conférencier, le moteur du système universitaire de demain. Et le moteur pour le futur de nos étudiants passera par la mobilité et la connaissance des langues. Nous nous abstenons de mentionner ici tous les critères politiques et scientifiques poursuivis, l'exposé de Monsieur Kleiber était si dense qu'il ne supporterait pas le résumé.

Notre Secrétaire d'Etat souhaiterait notamment que la formation supérieure ne soit plus un privilège mais une exigence sociale et économique et que l'enseignement de nos racines, de notre passé maintienne sa place, sans quoi aucune projection dans le futur ne sera possible.

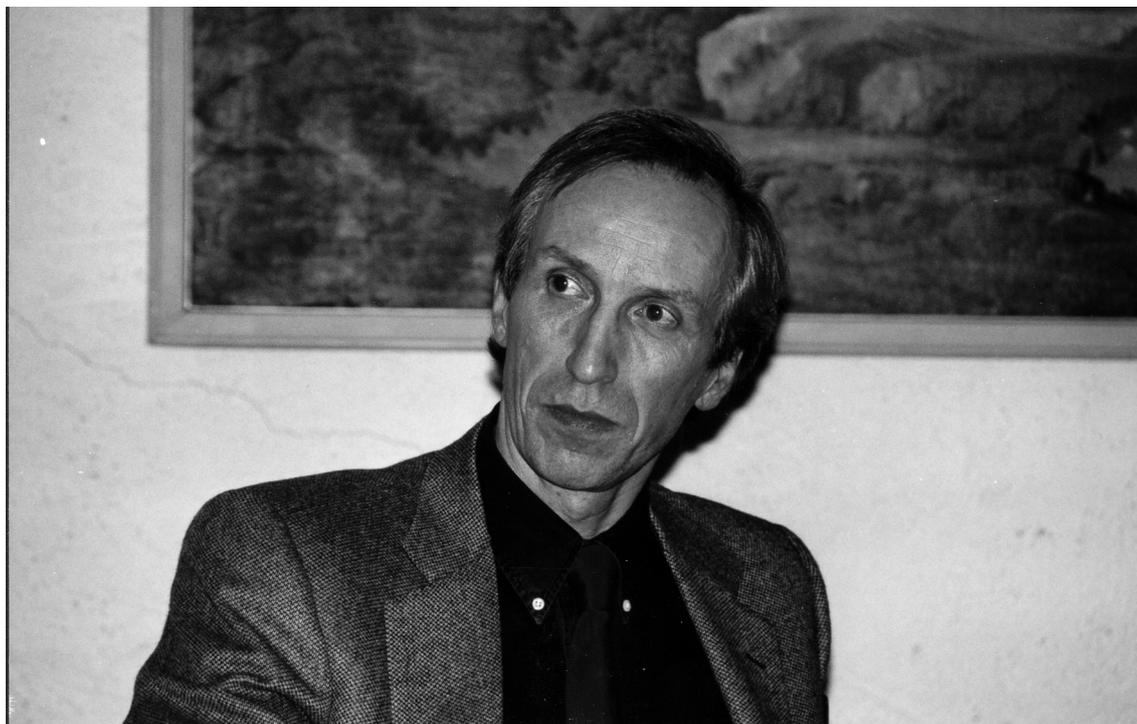


Jean-François BERGIER - Historien entre passé et présent

“ Ce ne fut pas une conférence, mais un événement ”. Tel fut le commentaire élogieux de Monsieur Graber, ancien Conseiller fédéral. En réponse à la remise en question du passé de notre pays et de nos autorités durant la deuxième guerre mondiale, en particulier depuis la chute du mur de Berlin, nos autorités fédérales ont donné mission à une Commission d'historiens de faire toute la lumière sur ce qu'auront été nos relations avec l'Allemagne nazie durant cette période. C'est à l'heure où s'annonce la retraite que le Conseil fédéral demande à M. le Professeur Bergier, titulaire de la chaire d'Histoire à l'EPFZ, de prendre la présidence de cette Commission, qui dès lors porte son nom.

Notre conférencier débute sa présentation sur le passé de la Suisse durant la deuxième guerre mondiale, en expliquant pourquoi le questionnement de la population est venu si tardivement. Il utilise pour illustrer son propos une très jolie métaphore : le choc des générations a provoqué, selon lui, “ un carambolage ”, le carambolage du temps et parmi les blessés se trouve la Suisse. De par sa nomination, cette commission recouvre une tâche d'historien d'Etat quasiment, et lui donne le privilège délicat de l'accès aux documents d'archives, particulièrement à ceux des entreprises de notre pays, qui se sont largement ouvertes aux nécessités de l'enquête, documents dont il relève la richesse d'un enseignement important et parfois surprenant. Un énorme travail de recherche donc pour cette commission, constituée de 9 membres et renforcée de l'appui de 30 chercheurs historiens et juristes.

La commission Bergier endosse une responsabilité quasiment scientifique vis à vis du monde et devant le Gouvernement : la vérité crue peut faire encore plus de tort à la Suisse, ou créer la division. Mais notre conférencier se dit certain que le courage de dire la vérité est payant sur le long terme. Mieux vaut prendre notre responsabilité et assumer notre passé pour l'avenir de la Suisse.



Philippe BIELER - Ecologie et Gouvernement

Les fidèles des conférences du Château auront été récompensés, après avoir bravé la neige en ce soir du 17 novembre, en voyant notre Château recouvert de neige. Son donjon sous ce manteau blanc en avait une prestance toute particulière sous les feus des projecteurs.

Mais sous les feus de la rampe ce soir-là nous recevions Monsieur Philippe Bieler, Conseiller d'Etat habitant notre district. Monsieur Bieler nous a présenté tout d'abord les buts poursuivis par son parti politique, " les Verts ", que l'on a tendance à croire uniquement tournés vers l'écologie, alors que bien d'autres préoccupations les animent : l'intégration, l'immigration, le racisme, l'égalité entre hommes et femmes et l'équité sociale tout comme le développement durable. A productivisme et mondialisation, ils opposent une croissance qualitative et mesurée, une décentralisation évitant la surexploitation de certains pays, car il est temps de maintenir le capital naturel de notre planète.

Monsieur Bieler s'est ensuite livré, sans langue de bois, à l'explication de la vie de la minorité qu'il représente au sein d'un gouvernement qui n'est pas particulièrement favorable "aux Verts". Mais la solidarité prime avant toute chose lors des débats et les opposants ne sont ennemis que lors d'élections. Sinon les 7 sages font corps, mais tendent dans la mesure du possible d'apporter l'influence de leur conviction politique. Il est de leur devoir de maintenir une performance de l'ensemble qu'ils constituent. En toute modestie Monsieur Bieler nous cite encore quelques thèmes sur lesquels il a laissé son empreinte lors de ses passages dans les différents départements qu'il a occupés : Justice et Affaires Militaires, Social et Assurances, et aujourd'hui les Infrastructures. A chaque fois une nouvelle passion l'anime et son souci d'écologiste humaniste trouve un écho dans chaque domaine, fut-il le transport ou l'aménagement du territoire. Nous terminons cette soirée à l'image des précédentes conférences, sans oublier de remercier les sponsors, les aides précieuses des coulisses et les mains pâtissières qui se renouvellent année après année.

Marianne Corboz

Situation financière de l'Association

42

Bilan au 31 décembre 1999

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux	1'620.65
11.	Caisse	226.55
12.	Matériel d'exploitation.....	1.00
13.	Immeubles et terrains	1'400'000.00
14.	Musée, tableaux, mobilier	423'000.00
15.	Bibliothèque	600'000.00
17.	Compte épargne BCV	284.15
18.	Débiteurs	21'306.80
24.	Compte courant BCV	6'332.20
2.	Passif	
25.	Réserve animation.....	63'428.55
23.	Créanciers.....	5'678.05
22.	Capital	2'383'664.75
	Totaux :	2'452'771.35
	2'452'771.35	

Compte de pertes et profits au 31 décembre 99

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité	126.00
351.	Salaire de la secrétaire	18'000.00
354.	Frais de bureau	4'305.15
* Total :	22'431.15	
4.	Finances	
400.	Revenu du capital.....	3'267.85
450.	Frais de ccp	436.70
451.	Intérêts et frais bancaires.	108.05
* Total :	544.75	
3'267.85		
5.	Bâtiment	

500.	Revenus des locations	44'633.95
501.	Redevance du restaurateur	80'460.45
502.	Cabine téléphonique	233.50
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Participation d'entreprise	13'577.55
505.	TVA	9'931.35
550.	Salaire du gardien	57'005.00
551.	Salaire des aides et remplaçants	8'512.00
552.	Assurances sociales	17'166.75
554.	Assurances incendie et RC	4'849.80
556.	Produits de nettoyage	1'773.70
557.	Electricité, bois, mazout	36'982.00
558.	Téléphones du château	2'493.70
560.	Achat d'eau	2'009.90
559.	Matériel de jardin, fleurs	1'261.50
563.	Amortissement de l'immeuble	7'000.00
564.	Amortissement du matériel d'exploitation	9'999.00
570.	TVA: impôt préalable	3'911.65
571.	TVA: impôt payé	6'019.70
*	Total :	158'984.70159'636.80

6. Travaux

651.	Travaux d'entretien et réparations	6'742.20
653.	Entretien du système alarme	6'572.55

*** Total:** **13'314.750.00**

7. Musée

700.	Recettes visiteurs	9'069.70
701.	Ventes de souvenirs	787.40
704.	Mariages civils	6'900.00
750.	Salaires des guides	8'327.80
751.	Bibliothèque: entretien	5'200.00
754.	Achat de matériel	1'797.80
755.	Publicité	1'393.60
758.	Amortissement sur musée et bibliothèque	7'000.00

* **Total :** **23'719.20** **16'757.10**

44

8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres	41'880.00
801.	Dons des membres	3'692.40
802.	Tombola Assemblée générale	2'732.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	2'700.00
804.	participation imprimeur	900.00
805.	Animation: recettes	7'957.65
850.	Assemblée générale	2'055.15
851.	Imprimés et bulletin	9'475.20
852.	Cotisations à d'autres associations	880.00
860.	Animation	7'957.65

Budget 2000

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité	500.00
351.	Salaire de la secrétaire	18'000.00
354.	Imprimés et fournitures de bureau	3'000.00
* Total :	21'500.00
4.	Finances	
400.	Revenu du capital, intérêts	500.00
450.	Frais de ccp	500.00
451.	Intérêts et frais bancaires.	200.00
* Total :	700.00 500.00
Bâtiment	

45

500.	Revenus des locations des salles	40'000.00
501.	Redevances du restaurateur.....	80'000.00
502.	Cabine téléphonique	0.00
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Participation d'entreprise	10'000.00
505.	TVA	9'000.00
550.	Salaire du gardien	57'000.00
551.	Salaire des aides et remplaçants.....	5'000.00
552.	Assurances sociales	16'000.00
554.	Assurances incendie et RC	6'000.00
556.	Produits de nettoyage	1'500.00
557.	Electricité, bois, mazout.....	30'000.00
558.	Téléphones du château	2'000.00
559.	Matériel de jardin, fleurs, divers	2'000.00
560.	Achat d'eau	2'000.00
561.	Fausses alarmes.....	0.00
570.	TVA: impôt préalable.....	3'000.00
571.	TVA: impôt payé	6'000.00

* **Total :** **130'500.00.....149'800.00**

6. Travaux

650.	Restaurations historiques	0.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	25'000.00
653.	Entretien du système alarme	3'000.00

* **Total :** **28'000.00**

7. Musée

700.	Recettes des visiteurs	10'000.00
701.	Ventes de souvenirs	500.00
704.	Mariages civils	6'000.00
750.	Salaire des guides.....	10'000.00
751.	Bibliothèque: entretien.....	5'000.00
754.	Achat de matériel	2'000.00
755.	Publicité	6'000.00

757.	Amortissement sur souvenirs	0.00	
758.	Achat de souvenirs	0.00	
*	Total :	23'000.00	16'500.00
8.	L'Association		
800.	Cotisations des membres	31'000.00	
801.	Dons des membres	2'000.00	
802.	Tombola Assemblée Générale.....	2500.00	
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'000.00	
804.	Participation imprimeur	900.00	
805.	Conférences du château	10'000.00	
850.	Assemblée générale	3'000.00	
851.	Imprimés et bulletin	9'500.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	500.00	
860.	Animation	10'000.00	
*	Total:	23'000.00	49'400.00
Totaux		226'700.00	216'200.00
Excédent des charges			10'500.00

Comptes travaux 1999

	Charges	Revenus
306. Dons pour la couverture de la cour intérieure		1'000.00
307. Intérêts bancaires.....		1'168.10
308. Subsidés cantonaux		8'539.00
403. Entreprises	2'217.00	
404. Intérêts bancaires.....	0.00	
405. Attribution aux réserves.	8'490.10	
* Total :	10'707.10	10'707.10

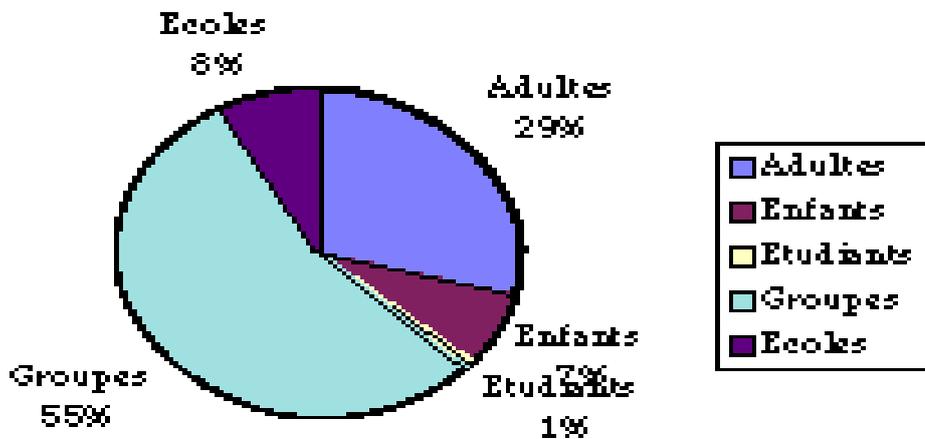
Bilan au 31 déc 99 pour les comptes travaux

1. Actif	
11. Compte d'épargne BCV	3'565.35
21. Compte courant BCV	122'823.10
13. Compte placement BCV	161'531.95
2. Passif	
24. Réserve pour la couverture de la cour intérieure	85'675.00
25. Réserve pour travaux	202'245.40
Totaux :	287'920.40

Note: En 1996, le 11 novembre, notre Association a eu le privilège de recevoir un don de Fr. 280'000.- de la Loterie Romande.

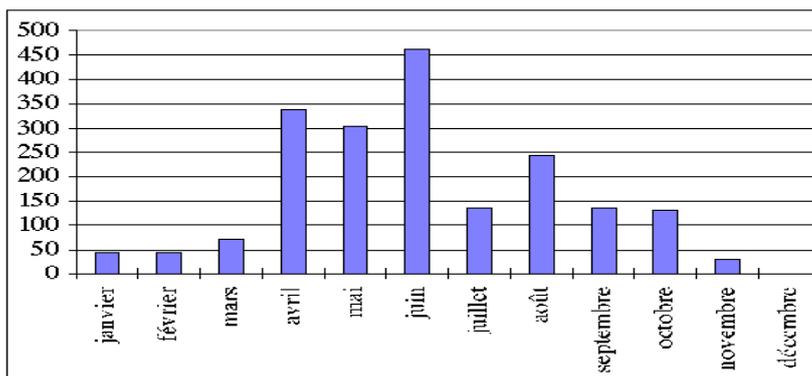
Statistiques par André Locher

a) Les visiteurs par catégorie

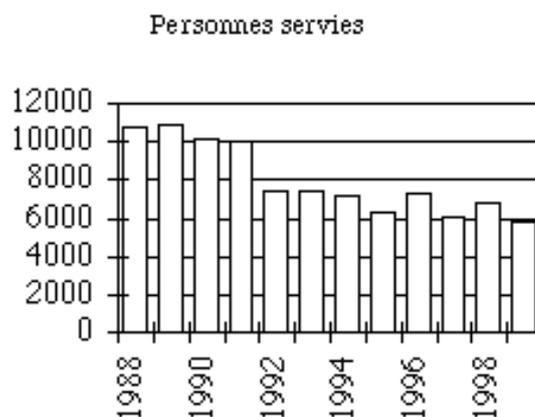
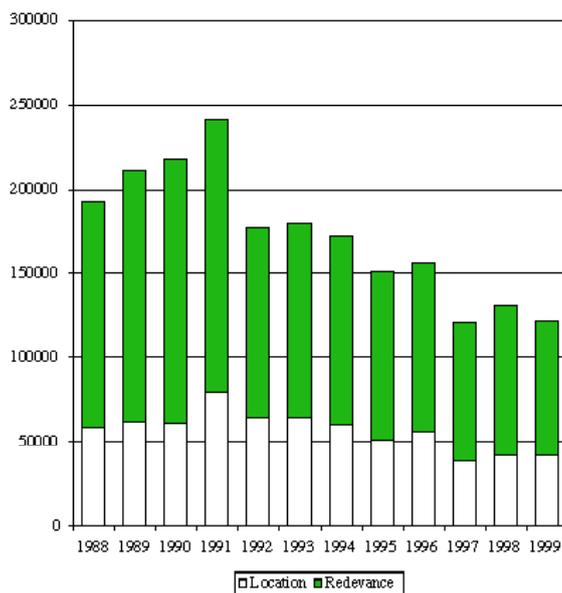


48

b) Les visiteurs par mois

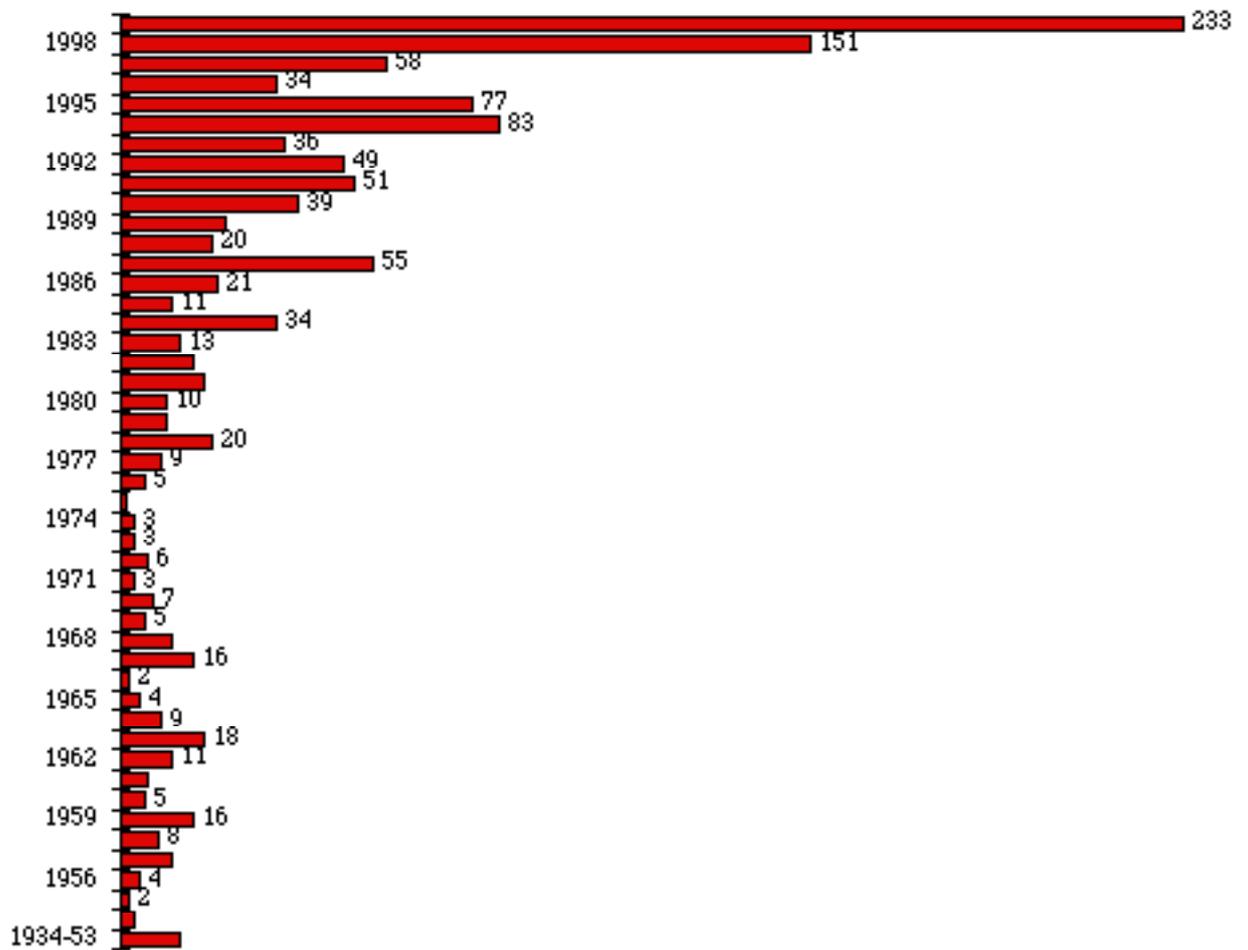


c) Les revenus des banquets

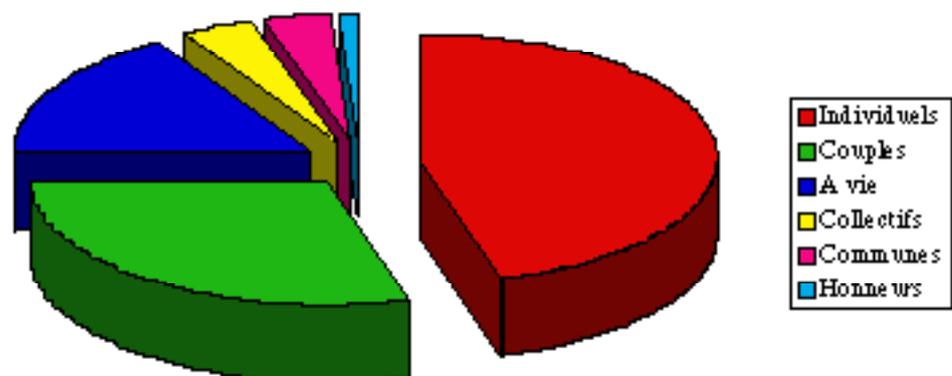


Répartition des membres en fonction de l'année d'admission (1243 membres au 31.12.1999)

49



Les membres par catégorie



Liste des membres arrêtée au 31 décembre 1999

Membres d'honneur

GAVILLET Philippe et Antoinette, Pe-
ney-Le-Jorat
GRABER Pierre, Savigny
JUNOD Raymond, Cugy
LIVET Pierre, Vevey
LOCHER Margrit, Oron-le-châtel
ROSSIER Elisa, Châtillens

Membres à vie

50

Association des Intérêts de Lausanne,
Lausanne
AUBERSON Laurent, St Cierges
Automobile Club de Suisse, Berne
Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lau-
sanne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,
Oron-le-Châtel
BADOUX J.C, Lausanne
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Les Diablerets
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BERNARD Pierre, Moudon
BESSON-MARTINET Sophie,
Chesalles sur Moudon
BEZ Séverin, Lausanne
BLOCH-Diener Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY André et Marguerite,
Oron-la-Ville
BOUDRY François, Essertes
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-
teaux
BOUDRY-Krieg Monique, Essertes
BOURQUIN Christian, Eysins
BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel
BOVARD André, Oron-la-Ville
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
(VD)
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,
Vevey
CAMPICHE Gaston, Pully
CAMPONOVO Roger, Bienne
CHAPPUIS Simon, Carrouge (VD)

- CHARRIERE Bernard et Anne-Marie, St Martin
 Comité central ACS, Berne
 CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-Ville
 CORDA Cristiano, Les Tavernes
 CURRAT Charly, Oron-la-Ville
 CUSIN Philippe et Daisy, Miex (VS)
 De BLAIREVILLE Pierre-André, Châtillens
 De MEYER Jérôme et Catherine, Villars sur Ollon
 De MULINEN Frédéric et Pascale, St Légier
 DELMONICO Jean et Christiane, Berne
 DENERVAUD Charles, Lutry
 DESGRAZ Antoinette, Puidoux
 DESMEULES Ami et Raymonde, Carrouge (VD)
 DESSEMONTET Olivier, Lausanne
 DRESCO Jean-Pierre, Lausanne
 DUTOIT André, Lausanne
 EMERY Maurice, Les Cullayes
 ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
 ETTER Jean-Louis, Le Paquier (FR)
 FALQUET TSCHANNEN Fabienne, Vuibroye
 FAVRE Christian et Juliette, Meyrin (GE)
 FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
 Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St Prex
 FELBER Jean-Pierre, Lausanne
 FERNEX Ellen et..., Villefranche/mer
 FREI Alfred, Montreux
 GABELLA Humbert, Eclepens
 GAVILLET Berthe et Léa, Pully
 GETAZ ROMANG SA, Vevey
 GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-Ville
 GILLIERON Michel et Nicole, Genève
 GOLAY Louis, Morges
 GONUS Philippe et Nadia, Chesalles sur Oron
 GOTHUEY Yvette, Semsales
 GREMAUD Paul, Chapelle sur Oron
 HAEUSERMANN Werner, La Rippe
 HENZER Willy, Vulliens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny sur Lausanne
 HOFMANN Alfred, Oron-la-Ville
 Imprimerie Vaudoise, Lausanne
 JANSO-CORBOZ Milos, Landover Hills (Maryland 20784) USA
 JEKER Werner, Châtillens
 JOTTERAND Olivier et Micheline, Ecublens
 KELLER Pierre, Grandvaux
 KIMMEIER Silvia, Lausanne
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville
 KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge (VD)
 KOLECEK Ivan, Lausanne
 KRIEG Catherine, Lausanne
 KRIEG Madeleine, Lausanne
 KYBURZ Jean, Pully
 LEHNER René-Pierre, GRAND-GUILLOT Anne, Montreux
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEVY Lucien, Lausanne
 LOCHER André, Oron-le-Châtel
 LOCHER Clairette, Savigny
 LOCHER Georges et Christine, Oron-le-Châtel
 LOGOZ Michel, St Sulpice
 LUTHI Jean, Genève
 MAENDLY Madeleine, Châtillens
 MAENDLY Serge, Châtillens
 MAIBACH-MARTINET Aude, Oron-la-Ville
 MARTIN Paul-René, Lausanne

MARTIN-CORBAZ Michel et Monique, Savigny
MARTINET Christophe, Lausanne
MARTINET Françoise, Oron-la-Ville
MARTINET Jacques, Oron-la-Ville
MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville
MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
MATTHEY Bernard et Monique, Vuibroye
MAYOR Samuel, Mies
MEUWLI Marcel, Pully
MICHON Francis, Epalinges
MONNEY Cécile, Romont
MORANDI Renato, Pully
MORGAN-EVANS Catherine, Pully
MURDTER Lucien, Vuarrens
NAEF Ferdinand et Regula, Carouge (GE)
NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie, Prangins
OTERO César, Auboranges
PACHE Roger, Payerne
PACHE-Regamey Henriette, Epalinges
PASCHE François et Janine, Prilly
PASCHE Georges, Pully
PASCHE Simone, Oron-la-Ville
PASTORE André, Yverdon-les-Bains
PELLET François, Pully
PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
PFISTER Samuel, Oron-la-Ville
PIAGET Jean-Louis, Genève
PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville
PLOMB Henri, Lausanne
POGET René, Fontainemelon
RAPIN Eric, Payerne
ROCH Jean-Claude, Lausanne
ROGENMOSER Josef, Chur
ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
ROSSI-Locca Gianna-Ada, Savigny
ROUGE Henri et Carla, Romanel sur Lausanne
ROUGE Pascal, Lausanne
SAVARY Jean-Pierre, Ropraz
SAVARY Mariette, Ropraz
SBAZO Oscar, Lausanne
SCHOLER Kurt, Yverdon
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
Société d'art public, Coppet
SONNAY Olivier, Ecoteaux
STREIT Paul, Genève
STUDER Ulrich, Lausanne
TARDY Raymond, St Prex
THOMMEN Hans Franz, Semsales
VALLOTTON Paul, Lausanne
VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent
VIREDAZ René, Lausanne
VIRNOT-CURRAT Sylviane, Morges
VOLLMY Bernard, Oron-le-Châtel
WARIDEL Brigitte, Lausanne
WENGER René, Bâle
WIEHR Jean-Jacques, Monthey
WILLE Jurg, Meilen

Membres à cotisation annuelle

- ABT Jean et Emmanuelle, Le Mont sur Lausanne
 ADDOR Anne-Lise, Pully
 AERNY Francis et Jacqueline, Lausanne
 AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène, Apples
 AGUET Pierre, Vevey
 ALT-MOREILLON Jean-Jacques, Lausanne
 AMOOS Jérôme, Lutry
 AMY Didier, Bottens
 ANDEREGG Veronika, Lausanne
 ARLETTAZ Myriam, Donneloye
 AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge
 BADAN René et May, Ecoteaux
 BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
 BAEHLER Albert, Berne
 BAENZIGER Raymond, Bernex
 BARDE-PONCET Hubert, Le Mont sur Lausanne
 BARRAS André et Claudine, Mézières
 BARRAUD Olivier, Bussigny
 BARRILLIER Maggy et René, Le Lignon
 BAUER Rudolph, Spiez
 BAUMANN Robert, Genève
 Baumgartner Max, Herrenschwanden
 BAYARD Martine, Lutry
 BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
 BEGUIN Georges, Lausanne
 BENDER Marin, Fully
 BERGER Claude et Rachida, La Tour-de-Peilz
 BERGER-BARRILLIER Léon et Blurette, Lausanne
 BERGOMETTI Elisabeth, Servion
 BERLIE Pierre, Lausanne
 BERLINI Giuseppe, Croix sur Lutry
 BEROUD Jean-François, Ecoteaux
 BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Préverenges
 BESSIRE Jean-Paul, Grandvaux
 BESSIRE Michel et Pascale, Vauderens
 BETTEX Fredy et Irène, Chesalles sur Oron
 BEZ Emmanuel et Elisabeth, Lausanne
 BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maraçon
 BINGGELI Robert, Oron-la-Ville
 BIOLLEY Fernande, Lausanne
 BLANC Yvette, Lutry
 BLANCHOU David et Cécile, Coppet
 BLASER Viviane et Werner, Vufflens la Ville
 BOLOMEY Pierre, Lausanne
 BOLOMEY Yvonne, Lausanne
 BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny
 BORLOZ André et Pierrette, Oron-la-Ville
 BORNAND Roger et Ruth, Ecublens
 BORY Madeleine, Carrouge (VD)
 BOSSY Arnold et Lise, Oron-la-Ville
 BOUDRY Juliette, Ecoteaux
 BOUDRY Marguerite, Vevey
 BOURGEOIS Jules et Anne, Lausanne
 BOURGEOIS Nelly, Lausanne
 BOVARD Andrée, Oron-la-Ville
 BOVET Isabelle, Grand Lancy
 BOVEY Ida, Lausanne
 BRACK Jean et Enid, Lausanne
 BRAISSANT Paul et Josiane, Lausanne
 BROCARD Roland et Gisèle, Pully
 BROUWER Paul et Ineke, Chêne-Bougeries (GE)
 BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens
 BUDRY Christian et Francisca, Chesalles

sur Oron
 BUENZLI Rolf et Marlyse, Vucherens
 BUHLMANN Pierre, Lausanne
 BULA Alexandre, Thierrens
 BURCKHARD Marc, Mézières VD
 BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges
 BURGI Jean-Claude et Myriam Arlettaz,
 Donneloye
 BURGY Raymonde, Lausanne
 BUTTY Claude, Ursy
 CALVO CORNAZ Sylvie, Chavannes-de-
 Bogis
 CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville
 CAMPICHE Paul et M., Oron-la-Ville
 CARDINAUX Roger et Ginette, Ecoteaux
 CARDINAUX Sylviane, Les Tavernes
 CARERA Mario, Maraçon
 CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche
 CAVIN Gilbert et ZAHNER Edith, Car-
 rouge (VD)
 CAVIN Jean-Pierre, Mézières
 CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-
 Ville
 CHAMOT Jacques, Palézieux-Village
 CHAPPUIS Anne, Meyrin-GE
 CHAPPUIS Annemarie, La Tour de Peilz
 CHAPPUIS Laurent, Michigan 482230-
 1056
 CHAPPUIS Rose-Marie, Payerne
 CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-Le-
 Jorat
 CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly
 CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes
 CHASTELLAIN Jean Jacques, Ropraz
 CHASTELLAIN-MORLEY Anne et
 Pierre, Bussigny sur Oron
 CHAULMONTET Philippe et Ariane,
 Maraçon
 CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel
 CHAVAN Frédéric et Germaine, Lutry
 CHENEVARD Bertrand, Lausanne
 CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges
 CHEVALLEY Andrée, Puidoux
 CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville
 CHOLLEY Patrice, Orob-la-Ville
 CHRISTINAT G. Alain et Santschi Arlette,
 Châtillens
 CHRISTINAT Michel et Lilian, Renens
 CIOTTO-FLEURY Béatrice, Oron-la-
 Ville
 CLASS Lucie, Zürich
 CLERC Georges, Pully
 COCHAND Pierre-Henri et Suzy, Forel
 COMTE Anna, Genève
 CONNE Michel, Essertes
 CONSTANT Silvan et Juana, Morrens
 CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel
 COTTIER Gabriel, Lausanne
 CRETEGNY Pascal et Danièle, Matran
 CRISINEL René, Correvon
 CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz
 CUGNET Daniella, Gland
 CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-
 Ville
 DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux
 DE JONGH Anne Françoise, Peney-Le-
 Jorat
 De MEURON Thérèse, Lausanne
 De RAEMY Daniel, Yverdon les Bains
 De SCHOULEPNIKOFF Chantal, Pran-
 gins
 De WATTEVILLE Renaud et Marina,
 Belmont
 De WERRA Dominique, Lausanne
 DECOMBAZ Jacques, Lausanne
 DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane,
 Ferlens
 DEGEN Rolf et Christa, Dübendorf
 DEGLISE Tobie, Lausanne
 DEGUISE Pierre et Alix, New London

(Connecticut USA)
 DELALEU Didier et Denise, Vuibroye
 DELALOYE René, Lutry
 DELESSERT André, Ferlens
 DELESSERT Jules, Ferlens
 DELESSERT Marcel, Essertes
 DELMONICO Otto et Liliane, Grandvaux
 DELMONICO Renée, Oron-la-Ville
 DELORME Michel et Myriam, Morges
 DEMIEVILLE Serge, Zürich
 DES GRAVIERS Charles et Liliane, Maules
 DESARZENS Stéphane et Murielle, Les Thioleyres
 DESMEULES Olivier et Margaret, Oron-le-Châtel
 DESMEULES Pascal et Uschi, Carrouge (VD)
 DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare
 DESTRAZ Raymond et Claudine, Corcelles le Jorat
 DEWARRAT Camille et Brigitte, Montpreveyres
 DISERENS François, Semsales
 DONZE André, Préverenges
 DORIER Pierre et Denise, Mézières
 DORTHE Michel et Anne, Oron-le-Châtel
 DROZ Jean-Pierre et Blanche, Salavaux
 DUBOIS Bertrand, Jongny
 DUBOIS Jacques, Troinex
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
 DUC Daniel, Lonay
 DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les Thioleyres
 DUFÉY Rémy et Marie-Rose, St- Aubin
 DUFÉY TLILI Hamadi et Lisiane, Monthey
 DUFLON Isabelle, Belmont
 DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully
 DUPERTUIS Pierre-André, Vevey
 DUPONT Nathalie et BOSCHETTI Patrick, Essertes
 DURIG Jean, Corseaux
 DURIG Jean-Carl, Vevey
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières
 DUVANEL Pierre, Le Mont sur Lausanne
 DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia, Neuchâtel
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes
 EGGER-ROLLIER Jürg et Janine, St Sulpice
 EGLI-ZEDELDUZ Renate, Vaduz
 EICHENBERGER Pierre et Suzy, Eco-teaux
 EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes
 EMONET Françoise, Chesalles sur Oron
 EPERON Simone, Bern
 EPPLER Helga, Sullens
 ESCHAUSIER Johanna, St. Légier
 ESTOPPEY Henri, Bienne
 ETTER Marcel, St Légier
 FALQUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-la-Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FASEL Roselyne, Fribourg
 FATIO Marceline, Peney-le-Jorat
 FAURE Michel, Ecoteaux
 FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne
 FAVEZ Marcel, Carrouge (VD)
 FAVRE Charles, Echallens
 FAVRE Jules, Pont (Veveyse)
 FAVRE Robert, Oron-le-Châtel
 FELIX-PASCHE Janine, Gland
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FESSLER Pierre et Lucette, Morges
 FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens
 FINK Henry et Lise, Ecublens (VD)
 FOLLONIER Jean- Pierre et Evelyne, Chardonne
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FREIBURGHaus Victor, Renens

FRIEDLY Agnès, Chernex
 FRITSCHÉ G eral, Servion
 FROELICHER Rudolf et Jovita, Corseaux
 FROSSARD Veronik, Oron-la-Ville
 GANTY Roby et Linette, Chexbres
 GASSMANN Andr as et Ursula, Ittigen
 GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et
 Anne-Fran oise, Lausanne
 GAUS Christian et Claudine, Servion
 GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-Le-
 Jorat
 GAVILLET Daniel et Jacqueline, Peney-
 Le-Jorat
 GAVILLET Pierre, Payerne
 GEHRI Jean-Pierre et Dorothy,
 Schleithem
 GEORGE Elisabeth, Vuibroye
 GEORGE Odette, Neuch atel
 GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Kurt, Payerne
 GERBEX Jean, Lausanne
 GEYER Karin, Lutry
 GIGON V eronique, Lutry
 GILGIEN Willy et Pascale, Pal ezieux-Vil-
 lage
 GILLER Raphael et Sonja, Chesalles sur
 Oron
 GILLIAND Olivier et Madeline, Payerne
 GILLIERON Alain, Ropraz
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, M e-
 ziti eres
 GISCLON Christine, Epalinges
 GLOOR Jean et Claudine, Paudex
 GOLAY-TROGER Roger et Christiane,
 Lausanne
 GONUS Pierre-Andr e et Marie-Laurette,
 Chesalles sur Oron
 GOUMAZ Philippe, S edeilles
 GRANDJEAN Marcel, Gen eve
 GREMAUD Claude et Fabienne, Chapelle
 sur Oron
 GRIN Bernard et Yvonne, Lausanne
 GUEX Philippe et Ingrid, Ferlens
 GUICHOU PAULETTE, Chesalles
 GUIGNARD Charles, Chapelle sur Mou-
 don
 GUIGNET Fran ois et Murielle, Servion
 HAEFLIGER Urs, Kuesnacht ZH
 HAENSELER Walter et Marie-Th er ese,
 Z urich
 HAFFTER Christoph et Anne-Marie,
 Carrouge (VD)
 HALLER Benjamin et Mireille, Pully
 HARTMANN Sylvia, Maracon
 HAUSER Christian et Anne-Lise, Oron-
 le-Ch atel
 HERTACH-BECK Norbert et Emilie,
 Bournens
 HEUSCH Fran ois et CHRISTEN Lau-
 rence, Bussigny sur Oron
 HOBI Franz et Dora, Echandens
 HOFER Marc et Eliane, Lausanne
 HOFER Walter et Claire-Lise, Ropraz
 HOFMANN Walter et Micheline, Oron-
 la-Ville
 HUBER Peter, Zollikofen
 INDERMUHLE Jean-Paul, St-L egier
 ISOZ Catherine, Bulle
 IYNEDJIAN Nicolas et Val erie, Lausanne
 JACCARD Monique, Corcelles le Jorat
 JACCOTTET Georges, Lausanne
 JACCOUD Jean-Claude et Fran oise,
 Gen eve
 JAGGI Gr egor, Oron-la-Ville
 JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne
 JAN Gloria, Lutry
 JAN Olivier et Denise, Bouloz
 JANNI Pierre et Hedwige, Fey
 JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
 JOLY Bernard et Josiane, Lausanne

JORDAN André et Sylvie, Carrouge
 JORDAN Jacques et Hajer , Carrouge
 JOSEPH André et Josée, Lausanne
 JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Puidoux
 JURI-HUGUENIN René, Le Mont sur Lausanne
 KAENEL Gilbert, Lausanne
 KIRKER Hermine, La Tour de Peilz
 KISSLING Jacques, Oron-la-Ville
 KISSLING Jean-Luc et Marie-Claude, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-Michel et Liliane, Oron-la-Ville
 KISSLING Robert et Yvonne, Oron-la-Ville
 KNECHT Richard et Monique, Belmont
 KOEB Xavier, Maraçon
 KOHLER Alexandre et Yolande, Pully
 KOHLER M.-Antoinette, Belmont
 KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles sur Oron
 KOLECEK Helena, Lausanne
 KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-Ville
 KRAYENBUHL Christopher et Yolande, Carrouge (VD)
 KUNZ Jocelyne, Oron-la-Ville
 LARDROT André et Brigitte, Servion
 LAURENT Max, Chernex
 LE COULTRE Françoise, Lausanne
 LEDERREY Oscar Eugène et Andrée, Grandvaux
 LENDVAY-WIDMER Béatrice, Lausanne
 LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
 LESEMANN Martine A., Genève
 LEU Jean-Jacques, Chexbres
 LEUBA Jean-François, Chexbres
 LEUTENEGGER Frank et Hélène, Oron-le-Châtel
 LIARD Marie-José, Lausanne
 LIARD Paul-Henri, Lausanne
 LINDER Dorette, Châtelaine
 LOCHER Théo, Oron-le-Châtel
 LOGOZ Michel, St Sulpice
 LONGCHAMP Georgette, Renens
 LONGCHAMP Jacques et Christine, Morges
 LUGINBUHL Georges, Lausanne
 LUGRIN Arlette, Premier
 MACK David, Mézières
 MAGNENAT Jean-Paul et Marguerite, Wallbach
 MAILLARD Raymond, Lausanne
 MAMIE Pierre, Villars sur Glâne
 MARCHAND Maurice et Monique, Oron-la-Ville
 MARGOT Maurice, Vevey
 MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne, Lausanne
 MARMIER Philippe, Lausanne
 MARTIN Elisabeth, Moudon
 MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville
 MARTIN Louis-Daniel et Myriam, Etoy
 MARTIN Paul, La Tour de Peilz
 MARTIN René et Myrielle, Froideville
 MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville
 MARTINET René, Oron-la-Ville
 MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville
 MASSET Aimée, Genève
 MASSON André, Vevey
 MASSONNET Marcel et Eliane, La Conversion
 MATERNINI Guido, Lausanne
 MATTHEY Jean-Claude et Rachel, Zürich
 MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne
 MAURER Jean-Pierre et Rachel, Les Cullayes

MAYOR Dominique, Belmont
 MAYOR Irène, Oron-le-Châtel
 MELLINA Frédéric, Pully
 MELLIORÉ Catherine, Fribourg
 MERINAT Odette, Lausanne
 METRAUX Paul et Hortense, Corsier sur
 Vevey
 METTRAUX Eloi et Denise, Servion
 MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne
 MICHEL Christian, Corcelles/Payerne
 MICHEL Jacques et Françoise, La Verre-
 rie
 MILLIQUET André et Andrée, Lausanne
 MISTELI Rachel - Yvette, Neuchâtel
 MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la-
 Ville
 MOENNOZ Denis, Carrouge (VD)
 MOLLARD Bernard, Fribourg
 MOLLEYRES Janine, Ecoteaux
 MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
 MONNARD Serge et Helena, Palézieux-
 Village
 MONNIER François et Anne-Lise, Gland
 MONNIER Jean, Oron-la-Ville
 MOOSER Lina, Bulle
 MORANDI Anna, Payerne
 MORANDI Gilbert, Payerne
 MOREL Olivier et Marion, Palézieux-
 Gare
 MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
 MOUTHON Anne-Marie, Neuchâtel
 MURI Jean et Esther, Wettingen
 NARBEL Jean Marc, Pully
 NERI Ralph, Echichens
 NEY Daniel et Sylviane, Servion
 NICOD Henri, Genève
 NICOLLERAT Marc-André et Martine,
 Vufflens-la-Ville
 NICOLLIÉ Denise, Neuchâtel
 NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-Ville

NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar-
 lise, Ins
 PACHE Françoise, Petit Lancy
 PAHUD Pierre-Alain, Henniez
 PAILLARD Jean - Pierre, Fribourg
 PALAZ Marie Louise, Forel-Lavaux
 PARRIETTI Georgette, Ecoteaux
 PASCHE Fanny, Lausanne
 PASCHE Frédéric et Jacqueline, Lau-
 sanne
 PASCHE Jean-Daniel et Lucienne,
 Maraçon
 PASCHE Jean-Daniel et Nadine, Ollon
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne
 PASCHE Jean-Pierre, Le Mont-sur-Lau-
 sanne
 PASCHE Pierre et Anne-Lise, Oron-la-
 Ville
 PASCHE Rose, Oron-la-Ville
 PASCHOUD Jean, Château d'Oex
 PAVILLON Olivier, Ferlens
 PECOUD Marie-Rose, Le Crêt
 PELICHET Ursula-May, Aclens
 PELLI Mariette, Châtel St Denis
 PELLISSIER Esther, Châtillens
 PENESCU Vladimir, Pully
 PERRET Vincent, Mont sur Lausanne
 PERRIN Claire-Aimée, Lonnay
 PERROCHON Georges, Lausanne
 PERROTTET Charles, Vulliens
 PETER Werner et Joya, Lucerne
 PETTER Gabrielle et Gut Oscar, Ollon
 PETTER Jean et Anne-Marie, Lausanne
 PETTER Josiane, Oron-le-Châtel
 PEYTREGNET Elise, Lausanne
 PFISTER Richard et Madeleine, Pully
 PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel
 PICTET Robert, Lausanne
 PIGUET Jacques, Giez
 PIGUET Simone et André, Montpreveyres
 PILLOUD Alexandre, Châtel St Denis

PIOT Jean-Claude et Dorette, Bournens
 PIRENNE Véronique, Genève
 PITTET Didier, Romont
 PLETSCHER Richard et Denyse, Brent
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maraçon
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières
 PORRET Henri et Georgette, La Tour de Peilz
 POTT Guy, Renens
 POTT Roland et Delphine, Corseaux
 POUSAZ Bernard et Laurette, Palézieux-Gare
 PROBST Claude, Grandvaux
 PROD'HOM Henriette, Lausanne
 RAMSEYER André et Trudi, Chesalles sur Oron
 REBEAUD Pierre-Alain et Christiane, Corcelles près Payerne
 REBETEZ Jean-Louis, Vevey
 RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson
 RENAUD Maurice et Denise, Puidoux
 REY Daniel, Pully
 RICHARD Alain et Danielle, Oron-le-Châtel
 RICHARD Claude et Yannick, St-Légier
 RICHARD Fabienne, Lausanne
 RITTENER Albert et Eliane, Vucherens
 ROBIN-CLERC Nelly, Oron-la-Ville
 ROCHAT André et Janine, Premier
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville
 ROD Michel et Marianne, Prilly
 ROD Pierre-André et Catherine, Oron-la-Ville
 ROESSINGER-MAYOR Philippe et Sylvie, Lausanne
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROHRBACH Thierry et Regula, Les Cullayes
 ROLAND Monique, Brenles
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel
 ROSSET Jean-Jacques, Moudon
 ROSSIER Claude, Belmont sur Lausanne
 ROUILLY Daisy, Chexbres
 ROULIN Claude et Françoise, Oron-la-Ville
 ROY Claude et Danielle, Le Mont Pélerin
 ROY Hugues-Vincent, Morges
 ROY Lysianne, St Prex
 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye
 RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel
 RUCHONNET Philippe, Les Thioleyres
 RUFENACHT-Cavin Theodor et Anne-Marie, Birsfelden
 RUMPE Frank et Gabi, Ecoteaux
 RUTTIMANN Jacques et Colette, Oron-la-Ville
 RUTTIMANN Marceline, Lausanne
 RYSER Roger, Collonges
 SANDOZ Marilyn, Lausanne
 SARTO Pietro, St Prex
 SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-Châtel
 SCHAFER Anne-Marie, Vevey
 SCHALLER Michel, Renens
 SCHAR Eric et GROPPER Ines, Wittichenau (Deutschland)
 SCHENKEL Paulette, Savigny
 SCHERLER Maurice, Lausanne
 SCHILLING Margrit, Pully
 SCHLUNEGGER Pierre, Forel/Lavaux
 SCHMID Gerhard, Bern
 SCHMID Walter et Nicole, Bussigny sur Oron
 SCHMUTZ Fritz et Antoinette, Worb
 SCHOLER Raymond et Suzanne, Lausanne
 SCHREIBER Adam et Monique, Küssnacht (ZH)

SCHWAAB Jean Jacques, Riex
 SCHWARZ Jean-François et Brigitte,
 Echichens
 SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth,
 Villars St Croix
 SEBILLE Brigitte, Lausanne
 SENN Maurice et Barbara, Granges-Pac-
 cot
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEREX Jean-Claude, Maraçon
 SIGMOND Ari et Heidi, La Tour de Peilz
 SOLTERMANN Nelly, Münsingen
 SONNAY André et Isabelle, St Légier
 SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières
 SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux
 SPAETH Christian, Trelex
 SPAETH Lucienne, Yverdon-les-Bains
 STAMPFLI Tony, Aclens
 STAUB Dominique, Paudex
 STAUFFER Jean-Daniel et Anne-Marie,
 Wettingen
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les
 Thioleyres
 STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron-la-
 Ville
 STOUDMANN Louise, Oron-la-Ville
 STUBY Claude, Ecoteaux
 STUBY Paul et Eliane, Ecoteaux
 STUCKI Chantal, Basel
 TACHERON Louis, Aesch (BL)
 TALBOT, Le Subdray
 TERRAPON Jean-Marc et Georgette,
 Chesalles sur Oron
 TESAURY Pierre-Etienne et Marie-José,
 Oron-la-Ville
 TESOURO Basilisa, Belmont
 THEVENAZ Yvan, Eschiens FR
 THEVOZ Francis, Lausanne
 THIEBAUD Olivier, Chexbres
 THOMAS Roland, Echallens
 TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix
 TREPPER Liliane, Genève
 Troyet Bernard, Lausanne
 TSCHANTZ Samuel et Thérèse, Penthalaz
 TUSCHER-Bisang Ella, Pully
 UFFER Sylvie, Lausanne
 URFER Pierre, Oron-la-Ville
 VAISSBAND Christophe et Marie, Che-
 salles sur Oron
 VAUCHER Bernard et Anne, Forel-Lavaux
 VAUDROZ Georgette, Leysin
 VAUDROZ Géraldine, Oron-la-Ville
 VAUTHEY Cécile, Bussigny sur Oron
 VEILLON Jean-Claude et Nicole, Lau-
 sanne
 VIACCO Karin, Ecoteaux
 VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Carrouge
 (VD)
 VIREDAZ Michel, Lausanne
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Vincent, Lausanne
 VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Lyne,
 Assens
 VOLLMY Madeleine, Clarens
 Von der MUHLL Béatrice, Cully
 WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle
 WAELTI Nathalie, Pont (Veveyse)
 WAGNER Martine, Corseaux
 WALDBURGER Heinz et Doris, Maraçon
 WARIDEL Marc-Henri et Antoinette, Che-
 salles sur Oron
 WARIDEL Philippe, Prilly
 WEBER Pierre, Genève
 WEHRLI Kurt et Denise, Maraçon
 WENDT Frédéric, Granges (VSE)
 WERLY Francis et Denise, Lausanne
 WESPI Michel et Marie-Claude, Lutry
 WIDER Roland et Yvonne, Oron-la-Ville
 WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne

YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
 ZANGGER Claire et Jean-Claude, Es-
 sertes
 ZAUGG Raymond et Chantal, Oron-la-
 Ville
 ZWAHLEN Philippe et Ariane, La Tour-
 de-Peilz
 ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux-Gare

Membres collectifs

Aeroformation, Lausanne-Blécherette
 Amicale Bttr Art Camp 15 III/3, Ferlens
 ARO, Oron-la-Ville
 Assoc. Nation. Des Amis du Vin sect VD,
 Renens
 Banque Raiffeisen de la Haute Broye-Jo-
 rat, Palézieux-Village
 Bibliothèque Cantonale et Universitaire,
 Lausanne
 Bovay et Partenaires SA, Lausanne
 Cercle démocratique, Lausanne 17
 Château de Coppet, Coppet
 Château du Châtelard. Promotion SA,
 Vevey
 Cofideco SA, Vevey
 Demierre et Deschenaux SA, Oron-la-
 Ville
 Grisoni - Zaugg SA, Bulle
 Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville
 Migros Vaud, Ecublens (VD)
 Montreux Palace, Montreux
 Piageco SA, Genève 26
 Provimi Kliba SA, Cossonay-Gare
 Retraites populaires, Lausanne
 Romande Energie SA, Morges
 Soc. des Magist. et Fonct. de l'Etat Vd,
 Lausanne 9
 Société Vaudoise d'Aide Sociale et Cultu-
 relle, Lausanne
 Spectacle Etablissement scolaire, Oron-la-
 Ville
 Ville de Genève Biblioth. d'art et d'ar-
 chéo., Genève
 Ville de Vevey, Vevey
 Visura, Lausanne

Membres collectifs

(Communes)

62

Commune de Bussigny-sur-Oron

Commune de Carrouge

Commune de Châtillens

Commune de Chesalles-sur-Oron

Commune de Corcelles-le-Jorat

Commune d'Ecoteaux

Commune d'Essertes

Commune de Ferlens

Commune de La Rogivue

Commune de Maraçon

Commune de Mézières

Commune de Montpreveyres

Commune d'Oron-la-Ville

Commune d'Oron-le-Châtel

Commune de Palézieux

Commune de Peney-le-Jorat

Commune de Ropraz

Commune de Servion

Commune de Vuibroye

Commune de Vulliens

Commune des Tavernes

Commune des Thioleyres

Commune des Cullayes



I. Raison sociale et but

- Article 1er **Raison sociale**
Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.
- Article 2 **Siège**
Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.
- Article 3 **But**
L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.
Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.
- Article 4 **Ressources**
La réalisation de ce but est assurée par:
a) les cotisations des membres
b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
c) les contributions et subsides d'autorités publiques
d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

II. Membres

- Article 5 **Membres**
L'association se compose:
• de membres individuels
• de membres en couple
• de membres à vie
• de membres collectifs
• de communes membres
• de membres d'honneur
- Article 6 **Adhésion**
a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.
- Article 7 **Cotisation**
Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.
Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhé

rer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8

Démission ou radiation

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9

Droits et obligations des membres

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

III. Organes de l'association

Article 10

Organes

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11

Assemblée générale (A.G.)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12

Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13

Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14

Propositions des membres

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15

Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16

Bénévolat

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17

Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18

Vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux

et sont assistés par deux suppléants.

IV. Dissolution

Article 19

Dissolution

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

V. Divers

Article 20

L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21

Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

Assemblée générale

Dimanche 30 avril 2000 – 11 heures

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 30 avril 2000, à 11 heures dans la salle des Oron. 68

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.

Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du Château, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Avenir du Château - informations - discussion
4. Rapport du trésorier
5. Rapport de la commission de vérification des comptes
6. Adoption des comptes 1999
7. Budget 2000
8. Propositions individuelles et divers.

Menu du déjeuner

Quiche vaudoise aux poireaux

Crème d'asperges fraîches

Carré de porc farci vigneronne

à la broche du Château

Sauce forestière

Gratin dauphinois

Bouquet de légumes

Buffet de fromages

Les desserts du Château

Café et mignardises

Fr. 60.- par membre de l'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 14 avril, à l'aide du bulletin vert joint à ce bulletin. La secrétaire de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51).

Vous avez la possibilité d'émettre un voeu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

Paiement de la cotisation annuelle

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins verts. Un pour le paiement de votre participation au repas de l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

70

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux nous facture Fr.1.20 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

- O Membre individuel, cotisation annuelleFr. 30.-
- O Couple, cotisation annuelle Fr. 50.-
- O Membre collectif, cotisation annuelle minimum Fr. 300.-
- O Membre à vie, cotisation unique deFr. 600.-
- O Membre à vie, couple, cotisation unique deFr. 1000.-

Tarif de location des salles

71 **Salle des Gardes:** (*maximum 78 personnes*)
prix minimum jusqu'à 50 personnesFr. 350.-
par personne supplémentaire..... 6.--

Salle de Justice: (*maximum 172 personnes*)
prix minimum jusqu'à 100 personnes 650.-
par personne supplémentaire..... 6.--

Salle des Tortures:
prix minimum jusqu'à 40 personnes 250.-
par personne supplémentaire..... 6.--

Salle des Oron
(*maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences*)
prix minimum jusqu'à 50 personnes 350.--
par personne supplémentaire..... 6.--

Tout le rez-de-chaussée (4 salles) 1'400.-

Pour apéritif uniquement (sans utilisation des salles)

La cour intérieure 250.--
La cour extérieure 250.--

Le chauffage et l'illumination extérieure du château sont compris dans le tarif.

Pour le prix des menus, consulter le Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

© (021) 962 12 12 ou 962 15 55 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron © (021) 907 88 27

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON : 1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943. Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Page de couverture: le château d'Oron par André Locher

Page 6: photo de Jean-Pierre Dresco par André Locher

Page 14; le château d'Oron par André Locher

Pages 17, 19 et 23: Le Château et la Seigneurie d'Oron - ed du Griffon 1979

Page 24: photos de la cour par Maurice Vulliemin et André Locher

Pages 27, 28 et 29: aquarelles de M. Bernard Völlmy

Pages 31: photos de Jacques Longchamp

Page 35: photo de Jean-François Schwarz

Pages 37 à 41: photos d'André Locher

Page 63: le château d'Oron par André Locher

Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, André Locher et Séverin Bez

Relecture: Marianne Corboz, Sylviane Klein et André Locher

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page, composition et graphiques: Séverin Bez

Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville